Saint-Laurent
Vision 2000

Canada

Québec

101-05803/

Exploration des impacts socio-sanitaires de la pêche au fleuve parmi la population défavorisée de Montréal-Centre

Pour information :
Direction des communications
Santé Canada
200, boul. René-Lévesque Ouest
Tour Est, 2e étage, bureau 218
Montréal (Québec)
H2Z 1X4

Téléphone : (514) 283-0949
Télécopieur : (514) 283-6739
Courriel : mtl_communications@hc-sc.gc.ca

© Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2000
N° de catalogue : H21-161/2001F
ISBN : 0662-85895-6

Exploration des impacts socio-sanitaires de la pêche au fleuve parmi la population défavorisée de Montréal-Centre

Jacques Grondin[1], François Thérien[2], Claire Laliberté[1]
Paul Vanier[3], Dany Laverdière[1], Richard LaRue[4]

2001

1 Centre de recherche du CHUQ, Unité de recherche en santé publique
2 Direction de la santé publique de Montréal-Centre, Écologie humaine et sociale
3 Les Enfants de l'Espoir de Montréal
4 Santé Canada

Remerciements

Cette recherche a été rendue possible grâce à l'appui financier du Domaine d'intervention Santé humaine du programme fédéral-provincial Saint-Laurent Vision 2000. Nous tenons également à remercier la Fondation Bleau-Lachapelle pour l'important don de vêtements d'hiver pour les enfants, la Fondation de la faune du Québec pour le don de matériel de pêche ainsi que le magasin BL Sport à Montréal pour les rabais consentis sur l'achat de matériel.

Nous aimerions aussi souligner l'excellent travail accompli avec patience et générosité par nos deux complices de terrain, Bruno et Jeanick, sans lesquels il aurait été impossible de mener aussi rondement les activités.

Résumé

Problématique

Malgré les données et conclusions de diverses enquêtes de santé, des scientifiques et des groupes environnementaux ont fait état, au cours des dernières années, de l'argument suivant : les populations défavorisées des régions urbaines constitueraient un groupe particulièrement à risque du fait qu'elles seraient davantage exposées aux contaminants environnementaux par la pêche de subsistance.

En regard du Saint-Laurent, cet argument présume, premièrement, qu'il existe une pêche de subsistance dans les milieux pollués du fleuve, ce qui à ce jour n'a pu être démontré de façon claire. Deuxièmement, cet argument présume aussi que les populations défavorisées seraient imperméables aux messages sur les risques associés à la consommation de poisson, ce sur quoi nous n'avons aucune donnée. Troisièmement, cette position présume aussi que la pêche de subsistance fait partie du vécu des populations défavorisées, ce qui reste à être démontré.

La présente recherche vise à apporter des éléments de réponse à la question suivante : peut-on caractériser les impacts socio-sanitaires de la pêche au fleuve et de la consommation des prises auprès de populations souffrant de précarité? Pour vérifier si le problème de la pêche de subsistance excessive peut effectivement se poser dans la région montréalaise, un groupe de personnes défavorisées particulièrement susceptibles de pêcher au fleuve a été approché à partir de 1999. Ce groupe, du quartier le plus pauvre de Montréal (Hochelaga-Maisonneuve), a été choisi du fait de sa précarité financière et du fait que plusieurs individus et familles du secteur ont déjà pratiqué la pêche dans le cadre de certaines interventions sociales.

L'approche méthodologique privilégiée constitue une inversion de la démarche habituelle. Nous avons procédé du quantitatif vers le qualitatif, et non l'inverse. Ainsi, lors d'une première phase, des entrevues ont servi à développer un outil quantitatif

exploratoire pour connaître la fréquence de certains comportements au sein de la population cible. Pour comprendre certaines de ces données quantitatives et approfondir les enjeux qu'elles sous-tendent, nous avons, dans un deuxième temps, procédé à des entrevues de groupe.

Résultats de l'exploration quantitative

En tout, 411 personnes ont participé à un sondage. Ce groupe est composé d'un peu plus d'hommes (53 %) que de femmes (47 %). La majorité (76 %) des répondants a entre 21 et 40 ans, et est peu scolarisée, 90 % d'entre eux ayant atteint le niveau secondaire ou primaire.

- Plus de la moitié des répondants (53 %) ont déjà pêché, et les deux-tiers (66 %) de ceux-ci ont déjà pêché au fleuve (soit 35 % de l'ensemble des répondants). En outre, 48 % de ceux-ci affirment qu'ils iraient pêcher au fleuve s'il y avait des accès à proximité et s'ils en avaient les moyens;

- Parmi les répondants qui ont déjà pêché au fleuve, 44 % de ceux-ci ont consommé leurs prises. Parmi l'ensemble des répondants du sondage, 42 % de ceux-ci consommeraient du poisson du fleuve s'ils pouvaient en avoir et qu'on leur disait qu'il est bon pour la santé.

En somme, si la majorité des gens sont prêts à essayer la pêche, la perception qu'on a du lieu de pêche semble demeurer un déterminant important de la participation, et le fleuve paraît avoir ici mauvaise réputation. De plus, les répondants ne semblent pas percevoir l'activité de pêche au fleuve comme moyen de subsistance habituel, et ils sont bien loin de compter sur la consommation de poisson du fleuve pour assurer leur survie.

Par ailleurs, sur la base d'une recension de la littérature, notre évaluation critique du concept de "pêche de subsistance" indique que l'utilisation de ce terme pour parler spécifiquement des activités de pêche des groupes défavorisés en milieu urbain constitue un abus du terme. Est-ce dire que les personnes souffrant de précarité

économique à Montréal préfèrent manquer de nourriture plutôt que de pêcher au fleuve?

Pour répondre à cette question, nous avons procédé à une seconde ronde de collecte de données, plus qualitative cette fois-ci. Pour ce faire, un sous-ensemble de la clientèle-cible (qui comprenait donc à la fois des pêcheurs et des non-pêcheurs) a été invitée à participer à des activités de pêche au fleuve. Les familles participantes ont été soutenues avant ainsi que pendant l'activité, et des entrevues de groupe ont été conduites à la fin des activités de pêche pour explorer les principaux déterminants de leur choix de pratiquer ou non la pêche au fleuve et de consommer ou non leurs prises.

Résultats de l'intervention qualitative

Vingt-sept sorties ont été organisées, dont vingt-quatre sorties familiales avec au moins un parent présent, deux sorties avec seulement des enfants et une sortie avec seulement des mères. En tout, ce sont 13 familles, totalisant 70 personnes (dont 25 enfants âgés entre 3 et 17 ans), qui ont participé aux activités de pêche.

Les données des entrevues de groupe tenues à la fin de la période de pêche permettent de tracer les constats suivants. Premièrement, il appert que quatre types de contraintes majeures limitent la participation des familles défavorisées à la pêche :

- Le manque de connaissances et de moyens financiers (*e.g.* manque de familiarité avec la pêche, manque d'intérêt pour la consommation de poisson, coût prohibitif du transport)

- Le repli domestique (*e.g.* insécurité face aux activités nouvelles, angoisse face à la perte de contrôle, repli sur soi)

- Le manque d'accès et la perception négative du fleuve (*e.g.* manque d'accès faciles et proches au fleuve, amplification des risques pour la santé, problème de crédibilité des messages positifs)

- Les impératifs alimentaires (*e.g.* dépendance face aux banques alimentaires, l'investissement de temps nécessaire pour s'assurer d'incertaines prises de poisson est en conflit avec celui nécessaire pour assurer la survie alimentaire quotidienne).

Deuxièmement, des impacts positifs de la pratique de la pêche sur la santé des participants ont été notés à trois niveaux, dont les principaux sont :

- Impacts sociaux : reconstruction ou consolidation de liens à l'intérieur de la famille, changements de comportement positifs en regard des compétences parentales, réduction de l'inactivité des enfants;

- Impacts psychologiques : dépaysement/distanciation du climat de violence, amélioration de l'estime et de la représentation de soi (adultes et enfants), stimulation intellectuelle (acquisition de connaissances et apprentissage d'habiletés nouvelles), décrochage et remise en perspective des problèmes, incitatif à la réhabilitation sociale;

- Impacts physiques : impact alimentaire nul (peu ou pas de prises et manque de goût pour le poisson), sécurité physique accrue (diminution des crises et des épisodes de violence).

La pratique de la pêche semble s'avérer un facteur majeur de changement. Contrairement au suivi social dont ils font régulièrement l'objet, le fait d'emmener les familles ou les enfants défavorisés à la pêche leur donne l'occasion de participer à une activité "normalisante". Premièrement, cette activité se pratique à l'extérieur des lieux habituellement associés aux difficultés familiales, à la violence et à des problèmes de tous ordres. Les familles sont ainsi dissociées, au moins pour un moment, de ce qui les ramène constamment à leur statut précaire et à leur isolement. Deuxièmement, la pêche est une activité "normalisante" dans la mesure où c'est une activité accessible, donc que tout le monde est susceptible de pratiquer. Troisièmement, ces activités sont "normalisantes" aussi car tout en demeurant thérapeutiques pour les familles, elles ne se

font pas dans un cadre traditionnel. En fait, elles permettent de sortir le travail social du contexte clinique.

Conclusions et recommandations

Exposition aux contaminants

- L'exposition des populations défavorisées aux contaminants présents dans le poisson de pêche récréative ne pose vraisemblablement pas problème du fait de la faible popularité de cette activité.

- Il n'est, par conséquent, pas préconisé d'entreprendre des recherches sur l'exposition aux contaminants auprès de ce groupe, lequel a déjà une image négative du fleuve et de ses ressources. Néanmoins, comme l'accessibilité à l'information adéquate sur la consommation de poisson semble poser problème, il serait utile de placer une grande affiche à l'intention des pêcheurs sur les lieux de pêche. Cette information pourrait contenir des informations sur l'identification des prises habituelles ainsi que les recommandations de consommation. L'accessibilité à l'information sur les lieux même de pêche pourrait permettre de limiter d'éventuels risques de consommation excessive de poisson de pêche sportive et de faciliter l'éducation des éventuels pêcheurs à certains bénéfices de la consommation de poisson.

Impacts santé

- La pêche procure des impacts positifs indéniables pour la santé des familles en difficulté, et ceux-ci sont davantage de nature psychosociale que physique.

- Bien que la pêche devrait être encouragée auprès de cette population, il faut des moyens particulier pour la stimuler, notamment la présence d'intervenants permettant de faciliter la participation et d'assurer le suivi et la bonification des impacts positifs de la pêche.

Sécurité alimentaire

- La pêche au Saint-Laurent pourrait, théoriquement, contribuer à la sécurité alimentaire à Montréal. Cependant, pour l'instant ce n'est pas une solution viable compte tenu du fait que le temps et l'énergie nécessaires pour se procurer du poisson de même que le manque d'intérêt pour la consommation des prises constituent de barrières formidables à sa popularisation.

- Pour stimuler la consommation de poisson dans les milieux défavorisés, il faudrait premièrement organiser davantage d'activités permettant aux enfants et aux familles de s'initier à la pêche. Il faudrait aussi leur donner les accès nécessaires et les moyens matériels d'y participer, ainsi que prévoir des activités de formation sur la préparation du poisson.

Abstract: Exploration of the Health Impacts of Fishing in the St. Lawrence among the Urban Poor (Montreal)

Rationale

In spite of the data and conclusions of different health studies, some scientists and environmental groups have supported the following argument over the course of the last few years: the urban poor constitute an at-risk group because they are more likely than others to be highly exposed to environmental contaminants given their reliance on subsistence fishing.

In the regard to the St. Lawrence, this argument supposes, firstly, that there actually exists subsistence fishing in the polluted areas of the river, a possibility that has not clearly been demonstrated to date. Secondly, this argument presumes that the urban poor are not receptive to health messages concerning risks associated with fish consumption, a possibility concerning which no data is available. Thirdly, this argument also presumes that subsistence fishing is common among the urban poor, again an assumption based on no actual data.

The present research thus seeks to shed some light on the following question: is it possible to characterize the health impacts of fishing and fish consumption among the urban poor? To evaluate if the problem of health risks associated with subsistence fishing is a real issue in the Montreal area, a group of urban poor more likely than others to fish in the St. Lawrence was approached in 1999. This group, from Montreal's poorest neighborhood (Hochelaga-Maisonneuve), was chosen because of its very low income and because of the fact that many individuals and families in the area have already been initiated to fishing in the context of social interventions.

The methodological approach privileged is an inversion of the usual format; we chose to undertake a quantitative survey before doing a qualitative evaluation. Thus, during the first phase of the research, scoping data was used to develop an exploratory quantitative tool to determine the prevalence of fishing and fish consumption among the target

population. To understand what some of the data collected suggested and to increase our understanding of the issues involved we then organized focus groups.

Results of the Quantitative Exploration

In all, 411 persons participated in a survey. This group is composed of a bit more men (53%) than women (47%). The majority (76%) of the respondents are aged between 21 and 40, and have little formal education (90% have completed a primary or high school level).

- More than half of the respondents (53%) have gone fishing at some time, and two-thirds (66%) of these have gone fishing in the St-Lawrence (i.e. 35% of all respondents). Moreover, 48% of all respondents say they would go fishing in the St. Lawrence if there was a close access and if they had the means;

- Among those that have already gone fishing in the St. Lawrence, 44% ate their catches. Among all the respondents of the survey, 42% say they would eat St. Lawrence fish if they could have some and if they were told it was safe.

In sum, if the majority are willing to go fishing, the perception of the quality of the fishing location appears to be an important determinant of whether to go fishing there or not, and the St. Lawrence seems to have a bad reputation. Moreover, the respondents do not appear to consider fishing in the St. Lawrence as a usual subsistence activity, and they are a far cry from counting on St. Lawrence fish to ensure their survival.

Based on a literature review, our critical evaluation of the concept of "subsistence fishing" indicates that the use of this concept to describe fishing activities among the urban poor is clearly a misuse of the term. Does this mean that Montrealers living in poverty would prefer not to eat rather than going to get fish from the St. Lawrence?

To address this question, we undertook a second round of data collection, more qualitative this time. In order to do this, a sub-group of the target population (which included both people who had already gone fishing and some who have never) was

invited to participate in fishing activities in the St. Lawrence river. The participating families received social support before as well as during the activities, and focus groups were conducted at the end of the fishing season to explore the main determinants of their choice to practice fishing or not, and to eat their catches or not. Data were also compiled during debriefing sessions with the social workers.

Results of the Qualitative Intervention

Twenty-seven outings were organized, including twenty-four family outings with at least one parent present, two with only children and one with only mothers. In all, 13 families, totalizing 70 people (with children ranging from 3 to 17 years old), participated in fishing activities.

The focus group data held at the end of the fishing season led us to the following observations. Firstly, it appears that four major types of factors usually limit fishing activities among the urban poor:

- The lack of knowledge and financial means (*e.g.* lack of familiarity with fishing, little interest for fish consumption, prohibitive cost of transportation)

- Domestic withdrawal (*e.g.* insecurity concerning new activities, anguish linked with loss of control over domestic life, withdrawal into one's shell)

- The lack of public access and the negative perception of the river (*e.g.* lack of easy and close access to the St. Lawrence, health risk amplification, lack of credibility of positive health messages)

- Food imperatives (*e.g.* dependence on food banks, the time investment needed to secure an uncertain fish catch is in conflict with the time needed to ensure daily nutritional survival).

Secondly, positive health impacts of fishing have been noted on three levels, mainly:

- Social impacts: reconstruction or consolidation of family ties, positive behavioral changes in regard to parenting competence, reduction of child inactivity;

- Psychological impacts: distancing from the climate of violence, improvement of self-esteem and self-representation (adults and children), intellectual stimulation (knowledge acquisition and learning of new abilities), opting out and reframing problems, incentive for social rehabilitation;

- Physical impacts: no nutritional impact observed (too few catches, and distaste for fish), increased physical security (reduction of violence outbreaks).

Fishing appears to be a major factor of change. As opposed to their usual social follow-up, bringing the underprivileged families or children fishing gives them the chance to participate in a "normalizing" activity. Firstly, this activity is done outside of the places usually associated with family difficulties, violence and other problems. The families are thus dissociated, at least for a moment, from what regularly reminds them that they are poor and isolated. Secondly, fishing is a "normalizing" activity because it is open to the public with practically very little investment needed, thus anyone is likely to participate. Thirdly, the fishing activities organized are "normalizing" because while remaining therapeutic for the families, they are not undertaken in the usual context. In fact, they help take social work out of the clinic.

Conclusions and recommendations

Exposure to Contaminants

- Exposure of the urban poor to contaminants found in sportfish most probably does not constitute a problem because of the very low popularity of fishing and fish consumption.

- It is thus not warranted to undertake contaminants exposure research among this group, which already has a negative image of the St. Lawrence and its resources. Nevertheless, as the access to adequate information on fish consumption appears to be limited, it would be good to place a large panel for the fishers directly on the main fishing sites. The information conveyed could contain messages concerning the identification of usual catches in the area and consumption recommendations. Access to information directly at fishing locations could help limit an eventual excessive consumption of sportfish, and could help facilitate the education of eventual fishers to certain benefits of fish consumption.

Health Impacts

- Fishing has undeniable positive impacts for the health of families in difficulty. These impacts are more of a psychosocial rather than physical nature.

- Although fishing should be encouraged among the urban poor, specific means are needed to stimulate it, in particular the presence of social facilitators to encourage participation in fishing activities as well as to follow-up and maximize the positive impacts of fishing.

Food Security

- Fishing in the St. Lawrence could, theoretically, contribute to food security in Montreal. However, for the moment this is not a viable solution given that the time and energy needed to catch fish as well as the lack of interest for fish consumption are important barriers to its popularization.

- To stimulate fish consumption in underprivileged urban areas, it would first be necessary to organize more activities that could help initiate families and children to fishing. It would also be important to provide the necessary access to the river and the material means to fish, as well as to set up fish preparation and cooking activities.

Table des matières

Remerciements ii

Résumé iii

Abstract ix

Liste des tableaux xvi

1. Introduction 1

1.1 Problématique 1

1.2 Le quartier Hochelaga-Maisonneuve : Quelques éléments du contexte social 3

1.3 Stratégie méthodologique et plan général du rapport 5

2. Première partie : Exploration quantitative 7

2.1 Méthodologie 7

2.1.1 Description de la population visée 7

2.1.2 Description du questionnaire 8

2.2 Résultats 9

2.2.1 Description de la population de l'étude 9

2.2.2 La pratique de la pêche 9

2.2.3 La pratique de la pêche au fleuve 10

2.2.4 Intérêt à pêcher au fleuve 11

2.2.5 La consommation de poisson du fleuve 13

2.2.6 Intérêt à consommer du poisson du fleuve 14

2.2.7 Le concept de "bien manger" 15

2.3 Discussion 16

2.3.1 Pêcher, oui...mais pas n'importe où 16

2.3.2 Plutôt souffrir de faim que manger du poisson du fleuve? 18

2.3.3 "Pêche de subsistance" : un concept flou? 20

3. Deuxième partie : Intervention qualitative **27**
3.1 Avant-propos 27
3.2 Méthodologie 28
3.2.1 Le déroulement des activités 28
3.2.2 La collecte des données 31
3.3 Résultats 32
3.3.1 Les facteurs limitants 32
3.3.1.1 Première contrainte :
Le manque de connaissances et de moyens financiers 33
3.3.1.2 Deuxième contrainte :
Le repli domestique 35
3.3.1.3 Troisième contrainte :
Le manque d'accès et la perception négative du milieu 37
3.3.1.4 Quatrième contrainte :
Les impératifs alimentaires 41
3.3.2 Les impacts sociaux, psychologiques et physiques de la pêche 47
3.3.2.1 Impacts sociaux 47
3.3.2.2 Impacts psychologiques 50
3.3.2.3 Impacts physiques 55
3.3.2.4 Le lien entre la pêche et les impacts socio-sanitaires observés 58

4. Conclusions et recommandations **60**

5. La nécessaire continuité **63**

6. Références **65**

7. Annexes **70**
Annexe 1. Questionnaire enquête quantitative 71
Annexe 2. Questionnaire pré-activité 74
Annexe 3. Grilles d'entrevue/Groupes de discussion 82
Annexe 4. Grille d'entrevue/Intervenants 86
Annexe 5. Description du contexte familial 89

Liste des tableaux

Tableau 1. Prestataires d'aide sociale, par groupe d'âge 4

Tableau 2. Pratique de la pêche selon les caractéristiques des participants 10

Tableau 3. Pratique de la pêche au fleuve selon les caractéristiques des participants 11

Tableau 4. Intérêt à pratiquer la pêche au fleuve selon les caractéristiques des participants 12

Tableau 5. Consommation des prises du Saint-Laurent selon les caractéristiques des pêcheurs 13

Tableau 6. Intérêt à consommer du poisson du fleuve selon les caractéristiques des participants 15

Tableau 7. Intérêt à consommer du poisson du fleuve selon la définition attribuée au concept de "bien manger" 16

1. Introduction

1.1 Problématique

Malgré les données et conclusions de diverses enquêtes de santé, des scientifiques et des groupes environnementaux ont fait état, au cours des dernières années, de l'argument suivant : les populations défavorisées des régions urbaines des Grands Lacs et du Saint-Laurent constitueraient un groupe particulièrement à risque du fait qu'elles seraient davantage exposées aux contaminants environnementaux par la pêche de subsistance. Par exemple, pour Montréal (ZIP 1997) il est souligné que :

> "Sur le territoire du Comité ZIP Est de Montréal, les pêcheurs se répartissent en deux groupes distincts : ceux qui pratiquent cette activité pour le plaisir (majoritaires) et ceux qui la pratiquent pour leur subsistance. En effet, une partie de la population du territoire du Comité ZIP Est de Montréal affiche un taux de pauvreté assez élevé et cette situation pourrait inciter certaines personnes à faible revenu à compléter leurs besoins alimentaires avec le fruit de leur pêche dans le fleuve.
>
> La population défavorisée constitue donc une population à risque quand sa situation financière l'entraîne à une consommation de poissons du fleuve excédant les quantités recommandées dans le *Guide de consommation du poisson de pêche sportive en eau douce, 1995* (Guide) de façon régulière et sur de longues périodes."

Pour la région des Grands Lacs, Johnson *et al.* (1999 : S8) indiquent que les autorités de santé, autant du côté américain que canadien, considéreraient aussi les personnes défavorisées des milieux urbains comme groupe à risque :

> "All partners agree that there is a segment of the population that is at elevated health risk because of greater exposures to PTSs [persistent toxic substances] in

> the Great Lakes basin from fish consumption and/or physiologic sensitivity. These at-risk populations include Native Americans and other indigenous people, sport anglers, the elderly, urban poor, pregnant women, fetuses and nursing infants of mothers who consume large amount of contaminated Great Lakes sport fish, women and men of reproductive age, and immunologically compromised persons."

Ce type d'argument est aussi soulevé ailleurs aux États-Unis, par exemple :

> "Ingestion of fish may continue to be a primary route of exposure as evidenced by the people observed fishing in the closure area. However, the actual number of people fishing in the closure area is unknown and may be small. Because 19 percent of the county population is below the poverty level, subsistence fishing may be occurring." (TDH 1995)

Cet argument présume, premièrement, qu'il existe une pêche de subsistance dans les milieux pollués du fleuve, ce qui à ce jour n'a pu être démontré de façon claire. Deuxièmement, cet argument présume aussi que les populations défavorisées seraient imperméables aux messages sur les risques associés à la consommation de poisson, ce sur quoi nous n'avons aucune donnée. Troisièmement, cette position suppose aussi que la pêche de subsistance fait partie du vécu des populations défavorisées, ce qui pourrait —théoriquement du moins— être crédible.

La présente recherche vise donc à apporter des éléments de réponse à la question suivante : peut-on caractériser les impacts socio-sanitaires de la pêche au fleuve et de la consommation des prises auprès de populations souffrant de précarité? Pour vérifier si le problème de la pêche de subsistance excessive peut effectivement se poser dans la région montréalaise, un groupe de personnes défavorisées particulièrement susceptibles de pêcher au fleuve a été approché à partir de 1999. Ce groupe, du quartier Hochelaga-Maisonneuve, a été choisi du fait de sa précarité financière et du fait que plusieurs individus et familles ont déjà pratiqué la pêche dans le cadre de certaines interventions sociales. Le recrutement des personnes s'est fait avec l'aide de Paul Vanier, directeur de

l'organisme Les Enfants de l'Espoir de Montréal. Les objectifs généraux de cet organisme sont :

- Éviter des placements, enfants (familles d'accueil) ou parents (incarcération, hospitalisation);
- Faciliter la création de liens avec des ressources existantes visant une prise en charge personnelle;
- Assurer une intervention précoce auprès d'enfants à risque élevé d'inadaptation sociale;
- Assurer la sécurité psychologique et physique des enfants dans leur milieu familial.

La clientèle de cet organisme souffre de précarité dans les domaines suivants : revenu, habitation, santé, école, accès à l'emploi. Elle vit également divers problèmes en plus de la pauvreté, dont : l'isolement, la négligence, l'abus sexuel, la violence familiale, l'analphabétisme, la toxicomanie, la délinquance, la prostitution et la criminalité. Les individus concernés sont habituellement réfractaires aux services publics car ils ont fait l'objet de nombreuses interventions jugées quelquefois excessives et morcelées (Rapport Bouchard 1991, Rapport Lebon 1998).

1.2 Le quartier Hochelaga-Maisonneuve : quelques éléments du contexte social

Après avoir été un des principaux centres industriels de Montréal, depuis le milieu du XIX^{e} jusqu'au milieu du XX^{e} siècle, le quartier Hochelaga-Maisonneuve a connu une longue période de déclin économique qui s'est répercutée en une série de problèmes sociaux et sanitaires. L'inexorable conversion de l'économie entraîna la fermeture de la plupart des grandes entreprises de la première industrialisation qui avaient permis à une main-d'œuvre nombreuse et peu spécialisée de maintenir un niveau de vie relativement acceptable. La désindustrialisation, à laquelle on doit ajouter les déchirures causées par la préparation d'un projet (jamais réalisé!) de construction autoroutière de la fin des années 60 (1,200 logements détruits dans un quartier qui comptait alors environ 60,000 habitants), allait imposer des conditions de pauvreté sévère à un quartier naguère prospère. De 1970 à aujourd'hui, le nombre d'habitants a chuté à 45,000.

Quelques chiffres (www.santepub-mtl.qc.ca) suffiront à situer le quartier par rapport à l'ensemble montréalais :

- Revenu médian des ménages (1996) : 19 087 $ *vs* 25 530 $ pour Montréal-Centre
- Personnes vivant sous le seuil de faible revenu (1996) : 36 % *vs* 29 % pour Montréal-Centre
- Moins de 9 années de scolarité : 27 % *vs* 20 % pour Montréal-centre
- Indice comparatif de mortalité (1995-1997), sexes réunis : 151 (Montréal = 100)
- Indice comparatif de mortalité par maladies respiratoires (1995-97) : 173 (Montréal = 100)
- Indice comparatif de mortalité par blessures (1995-97) : 195 (Montréal = 100)
- Taux de fécondité des adolescentes 15-19 ans (1995-97) : 54 ‰ *vs* 18 ‰ pour Montréal-Centre.

Déjà que Montréal s'est vue qualifiée de capitale de la pauvreté au Canada (Morel *et al.* 1997), le problème est encore plus frappant dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. En effet, même si le taux de personnes sous le seuil de faible revenu semble à première vue peu différent de ce qu'on observe dans la région dans son ensemble, la proportion de personnes et familles vivant dans la grande pauvreté est beaucoup plus importante dans Hochelaga-Maisonneuve. Les données d'aide sociale sont un bon indicateur à cet égard : à tous les âges de la vie, pour la période couverte par la sécurité du revenu (0-64 ans), le pourcentage de personnes vivant de l'aide de dernier recours est plus du double dans Hochelaga-Maisonneuve, comme en témoigne le tableau suivant :

Tableau 1. Prestataires d'aide sociale, par groupe d'âge (juin 2000)

	0-64	0-5	6-17	18-29	30-44	45-54	55-64
Hochelaga-Maisonneuve	33 %	44 %	40 %	27 %	31 %	34 %	38 %
Montréal-Centre	14 %	20 %	16 %	11 %	13 %	13 %	15 %

Le déclin démographique et socio-économique du quartier constitue la toile de fond par rapport à laquelle la présente recherche se déroule. Il faut en particulier noter une forte prévalence de la toxicomanie et de la prostitution de rue, problématiques avec lesquelles plusieurs des familles touchées dans le projet sont aux prises. Une étude entreprise dans le secteur (Bibeau et Perreault 1995) évaluait à quelques centaines le nombre de piqueries dans le quartier. Il est évident que l'intention du projet de travailler avec des familles marginalisées, aux prises avec des problèmes majeurs de précarité dans ce quartier, doit inévitablement déboucher sur des activités dans lesquelles d'autres problématiques connexes comme la toxicomanie sont hautement prévalentes. Bien qu'il soit difficile d'établir un lien de causalité, les divers paliers d'intervenants sociaux notent cependant qu'il y a un lien empirique entre prostitution, pauvreté, criminalité, toxicomanies et monoparentalité. Bibeau et Perreault (1995 : 191) soulignent, par exemple, que :

> "Nous aimerions ajouter un dernier mot à propos du "cercle vicieux" dans lequel se retrouvent les prostituées. Nous avons souvent tendance à ne comprendre le "problème" que par l'équation : drogue = prostitution. Cependant, il faut aussi savoir que la pauvreté est avant tout à la base de cette économie, telle qu'on la connaît dans le quartier. Il n'est pas rare que l'entrée dans le monde de la prostitution soit d'abord motivée par des conditions précaires d'existence et qu'ensuite la drogue entre en jeu."

1.3 Stratégie méthodologique et plan général du rapport

L'approche méthodologique privilégiée constitue une inversion de la démarche habituelle. En effet, nous avons procédé du quantitatif vers le qualitatif, et non l'inverse. Ainsi, en une première phase, des entrevues ont servi à développer un outil quantitatif exploratoire pour connaître la fréquence de certains comportements au sein de la population visée. Pour comprendre certaines de ces données quantitatives et approfondir les enjeux qu'elles sous-tendent, nous avons, dans un deuxième temps, procédé à des entrevues de groupe.

Deux ensembles de données sont donc présentées dans ce rapport. Le premier (§2), plus quantitatif, résulte d'un sondage mené auprès de la population visée. Les résultats permettent d'explorer la prévalence de la pratique de la pêche et de la consommation des prises ainsi que certains attributs reliés à ces comportements (e.g. caractéristiques socio-démographiques). Même si les données présentées ne permettent pas de décrire les questions de fréquence ou de quantités consommées, les informations recueillies sont suffisamment éloquentes pour permettre d'alimenter la discussion entourant le débat sur le concept de "pêche de subsistance".

Le deuxième ensemble de données (§3), recueillies à partir d'activités concrètes, permet d'explorer les impacts sur la santé globale des familles ayant participé à la pêche, d'où le nom "intervention qualitative" de cette section du rapport. Les conclusions et recommandations du rapport sont basées, pour l'essentiel, sur l'analyse de ces interventions et de leurs retombées telles que vécues par les participants.

2. Première partie : Exploration quantitative

2.1 Méthodologie

2.1.1 Description de la population visée

Les répondants ont été recrutés parmi la clientèle de l'organisme Les Enfants de l'Espoir de Maisonneuve inc., situé dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. Au moment du déroulement du sondage (deux semaines durant l'hiver 1999), la clientèle de l'organisme était composée de familles caractérisées par une précarité persistante au niveau du revenu, de l'emploi, de la santé et de l'habitat. Souvent réfractaires aux services publics, ces familles souffrent de divers problèmes tels l'isolement, la pauvreté, la négligence, l'abus sexuel, la violence familiale, la toxicomanie, la prostitution et la criminalité. Divers intervenants au sein de l'organisme aidaient la clientèle à prendre conscience de ces problèmes.

Au cours des quatre ou cinq années précédant le sondage, les familles ont aussi parfois été encouragées à aller pêcher[1], et ce dans un processus d'intégration à une vie normale. Cet encouragement se faisait en respectant certains principes essentiels, lesquels visaient notamment à :

- réduire la dépendance dans laquelle vivent ces familles et leur aider à subvenir elles-mêmes à leurs propres besoins afin de faciliter la prise en charge personnelle;

- participer à des activités de groupe en nature afin de redonner aux enfants le goût de l'apprentissage et stimuler leur curiosité intellectuelle;

- favoriser la pratique d'activités familiales de loisir afin de permettre le développement des compétences parentales et stimuler les parents à être actifs dans le développement de leurs enfants;

[1] Celle-ci se pratiquait dans divers contextes, par exemple lors de camps de désintoxication en région isolée, lors de sorties familiales ou lors de projets de réinsertion sociale.

- faciliter l'accès et le contact avec la nature afin de réduire certaines des barrières environnementales à l'amélioration de la qualité de vie des familles.

2.1.2 *Description du questionnaire*

Le nombre de catégories explorées dans ce sondage a été limité le plus possible en raison du contexte particulier de l'étude. Du fait qu'il s'agissait d'une clientèle souvent rébarbative à ce genre de démarche, il a fallu réduire au minimum la durée du sondage, simplifier le plus possible le format de consignation des données; donc adopter une procédure souple et la plus informelle possible. C'est pourquoi l'outil de cueillette privilégié a été un questionnaire court administré par entrevue (Annexe 1). La procédure prévoyait que tous les questionnaires soient administrés par un seul intervenant social de l'organisme, lors d'une visite du répondant dans le cadre d'une intervention déjà prévue.

De plus, sur la base du prétest, quatre catégories de variables ont été retenues, soit la pratique de la pêche, la consommation de poisson du fleuve, le concept de bien manger ainsi que quelques données socio-démographiques. Les questions sur la pratique de la pêche visaient à savoir quelle proportion des répondants avait déjà pêché, combien de ceux-ci avaient déjà pêché au fleuve et combien de répondants seraient intéressés à pêcher au fleuve s'ils en avaient les moyens et s'il y avait des accès au fleuve à proximité de leurs résidences. Les questions sur la consommation de poisson du fleuve visaient à mesurer, d'une part, la proportion de répondants qui seraient intéressés éventuellement à consommer du poisson provenant du fleuve s'ils pouvaient en avoir et qu'on leur disait qu'il est bon pour la santé. Enfin, le concept de "bien manger" a été exploré pour voir s'il était possible d'effectuer des associations entre la définitions du concept par les répondants et la consommation (réelle ou anticipée) de poisson du fleuve. Le but était d'évaluer si les préoccupations de survie ("bien manger" = quantité), de préférences ("bien manger" = goût personnel) ou d'innocuité alimentaire ("bien manger" = qualité) pouvaient éventuellement être des déterminants de choix de consommer ou non du poisson du fleuve.

Une fois la collecte des données terminées, les réponses aux questionnaires ont été compilées avec le logiciel Epi Info, avec double-saisie, et ensuite traitées avec le logiciel SAS. Des tests du chi-carré ont permis de comparer les proportions. Le seuil de signification choisi est de 0,05.

2.2 Résultats

2.2.1 *Description de la population de l'étude*

Le groupe de personnes qui a complété le questionnaire (n= 411) représentent près des deux-tiers de l'ensemble des bénéficiaires de l'organisme, mais presque la totalité des clients qui se sont présentés durant la période de collecte des données. Le groupe des répondants est composé d'un peu plus d'hommes (53 %) que de femmes (47 %). La majorité (76 %) des répondants ont entre 21 et 40 ans. La majorité des répondants est peu scolarisée, 90 % d'entre eux ayant complété leur cours secondaire ou primaire. Enfin, un peu plus de la moitié (59 %) sont originaires de la région montréalaise, le reste provenant d'autres régions riveraines du fleuve (18 %) ou d'ailleurs au Québec (23 %).

2.2.2 *La pratique de la pêche*

Plus de la moitié des répondants (53,3 %) disent parfois pêcher. Plus spécifiquement, la proportion de pêcheurs est plus élevée parmi ceux qui ont 2 enfants ou plus, les hommes, les personnes moins scolarisées et ceux qui ont entre 31 et 50 ans. La proportion de pêcheurs n'est pas différente selon le lieu de naissance[2] (Tableau 2).

Parmi les répondants qui ne pêchent pas (46,7 % de l'ensemble), les raisons invoquées[3] pour ne pas participer à cette activité sont :

- 48,9 % n'aiment pas la pêche
- 27,1 % n'aiment pas le poisson

---

[2] Pour fins d'analyse, les lieux de naissance ont été regroupés en trois catégories : "Montréal", "Autres municipalités riveraines du Saint-Laurent" et "Autres régions du Québec".

- 23,0 % sont limités par diverses contraintes (temps, transport, argent)
- 16,7 % sont rebutés par la pollution
- 15,1 % n'en ont pas l'occasion
- 7,8 % ne savent pas comment pêcher

Tableau 2. Pratique de la pêche selon les caractéristiques des participants

Caractéristiques socio-démographiques		Pratique la pêche (n= 218)		Ne pratique pas la pêche (n= 190)		Total[a] (n= 408)	Valeur p[b]
		n	%	n	%		
Sexe							
	Homme	152	69,7	66	30,3	218	0,001
	Femme	66	34,7	124	65,3	190	
Âge							
	≤ 20 ans	12	46,2	14	53,8	26	0,014
	21-30 ans	81	47,9	88	52,1	169	
	31-40 ans	91	64,1	51	35,9	142	
	41-50 ans	22	56,4	17	43,6	39	
	≥ 51 ans	12	37,5	20	62,5	32	
Scolarité							
	Primaire	62	54,4	52	45,6	114	0,021
	Secondaire	140	56,5	108	43,5	248	
	Cégep/Université	14	33,3	28	66,7	42	
Nombre d'enfants							
	0	28	37,3	47	62,7	75	0,005
	1	36	48,7	38	51,3	74	
	2	69	59,0	48	41,0	117	
	≥ 3	85	60,7	55	39,3	140	
Lieu de naissance							
	Montréal	124	53,0	110	47,0	234	0,551
	Fleuve	41	58,6	29	41,3	70	
	Autres	46	50,0	46	50,0	92	

a. En raison de certaines données manquantes, le "n" peut varier selon les variables
b. Valeur p du test du chi-carré de comparaison de proportions

2.2.3 *La pratique de la pêche au fleuve*

Les deux-tiers (66,2 %) des répondants qui pratiquent la pêche ont déjà pêché au fleuve (soit 35,3 % de l'ensemble des répondants). Comme pour la question précédente, la proportion de pêcheurs qui a déjà pratiqué la pêche au fleuve est plus élevée parmi ceux qui ont 2 enfants ou plus , les hommes, les personnes moins scolarisées et les plus de 30 ans. La proportion de pêcheurs au fleuve n'est pas statistiquement différente selon le lieu de naissance (Tableau 3).

[3] Le total des réponses aux questions de justification ("Pourquoi?") excède parfois 100 % car certains répondants ont mentionné plus d'une raison.

Tableau 3. Pratique de la pêche au fleuve selon les caractéristiques des participants

Caractéristiques socio-démographiques		Pêche au fleuve (n= 144)		Ne pêche pas au fleuve (n= 74)		Total[a] (n= 218)	Valeur p[b]
		n	%	n	%		
Sexe							
	Homme	110	72,4	42	27,6	152	0,003
	Femme	34	51,5	32	48,5	66	
Âge							
	≤ 20 ans	6	50,0	6	50,0	12	0,022
	21-30 ans	44	54,3	37	45,7	81	
	31-40 ans	69	75,8	22	24,2	91	
	41-50 ans	17	77,3	5	22,7	22	
	≥ 51 ans	8	66,7	4	33,3	12	
Scolarité							
	Primaire	44	71,0	18	29,0	62	0,009
	Secondaire	94	67,1	46	32,9	140	
	Cégep/Université	4	28,6	10	71,4	14	
Nombre d'enfants							
	0	14	50,0	14	50,0	28	0,001
	1	16	44,4	20	55,6	36	
	2	53	76,8	16	23,1	69	
	≥ 3	61	72,9	23	27,1	85	
Lieu de naissance							
	Montréal	83	66,9	41	33,1	124	0,244
	Fleuve	30	73,2	11	26,8	41	
	Autres	26	56,5	20	43,5	46	

a. En raison de certaines données manquantes, le "n" peut varier selon les variables
b. Valeur p du test du chi-carré de comparaison de proportions

Parmi les pêcheurs qui n'ont jamais pêché au fleuve (33,8 %), les raisons données pour ne pas y avoir été sont :

- 53,4 % sont rebutés par la pollution
- 20,5 % n'en ont pas l'occasion
- 13,7 % préfèrent sortir de la ville
- 8,2 % sont limités par diverses contraintes (temps, moyen de transport)
- 8,2 % ne connaissent pas les accès
- 4,1 % n'aiment pas la pêche
- 2,7 % n'aiment pas le poisson

2.2.4 *Intérêt à pêcher au fleuve*

Parmi l'ensemble des répondants du sondage, 48,3 % de ceux-ci affirment qu'ils iraient pêcher au fleuve s'il y avait des accès à proximité et s'ils en avaient les moyens.

La proportion de répondants qui indiquent un intérêt pour la pêche au fleuve est plus élevée parmi ceux qui ont 2 enfants ou plus, les hommes, les personnes moins scolarisées, ceux qui ont entre 31 et 50 ans, les pêcheurs et ceux qui ont déjà pratiqué la pêche au fleuve. Finalement, la proportion de répondants qui mentionnent un intérêt pour la pêche au fleuve n'est pas différente selon le lieu de naissance (Tableau 4).

Tableau 4. Intérêt à pêcher au fleuve selon les caractéristiques des participants

Caractéristiques socio-démographiques		Pêcherait au fleuve (n=197)		Ne pêcherait pas (n=181)		Ne sait pas (n=30)		Total[a] (n=408)	Valeur p[b]
		n	%	n	%	n	%		
Sexe									
	Homme	129	59,4	72	33,2	16	7,4	217	0,001
	Femme	68	35,8	108	56,8	14	7,4	190	
Âge									
	≤ 20 ans	10	38,5	13	50,0	3	11,5	26	0,001
	21-30 ans	71	42,0	86	50,9	12	7,1	169	
	31-40 ans	89	63,1	42	29,8	10	7,1	141	
	41-50 ans	19	48,7	16	41,0	4	10,3	39	
	≥ 51 ans	7	21,9	24	75,0	1	3,1	32	
Scolarité									
	Primaire	48	42,5	55	48,7	10	8,8	113	0,008
	Secondaire	136	54,8	98	39,5	14	5,7	248	
	Cégep/Université	12	28,6	24	57,1	6	14,3	42	
Nombre d'enfants									
	0	29	39,2	42	56,8	3	4,0	74	0,01
	1	26	35,1	41	55,4	7	9,5	74	
	2	65	55,6	45	38,5	7	6,0	117	
	≥ 3	77	55,0	50	35,7	13	9,3	140	
Lieu de naissance									
	Montréal	108	46,4	108	46,4	17	7,3	233	0,718
	Fleuve	39	55,7	26	37,1	5	7,1	70	
	Autres	43	46,7	42	45,6	7	7,6	92	
Expérience de la pêche									
	Oui	160	73,4	37	17,0	21	9,6	218	0,001
	Non	38	19,8	145	75,5	9	4,7	192	
Expérience de la pêche au fleuve									
	Oui	132	91,0	7	4,8	6	4,1	145	0,001
	Non	28	38,4	30	41,1	15	20,6	73	

a. En raison de certaines données manquantes, le "n" peut varier selon les variables
b. Valeur p du test du chi-carré de comparaison de proportions

Quant à ceux qui n'iraient pas pêcher au fleuve malgré la présence éventuelle d'accès et même s'ils en avaient les moyens (51,7 % de l'ensemble), les raisons invoquées sont :

- 43,4 % n'aiment pas la pêche
- 41,5 % sont rebutés par la pollution
- 11,8 % préfèrent sortir de la ville
- 3,8 % ne savent pas comment pêcher

- 2,4 % n'aiment pas le poisson

2.2.5 *La consommation de poisson du fleuve*

Parmi les répondants qui ont déjà pêché au fleuve (35,2 % de l'ensemble), 44,1 % de ceux-ci ont consommé leurs prises. La proportion de pêcheurs au fleuve qui ont consommé leurs prises est plus élevée parmi les répondants originaires de la région de Montréal, ceux qui ont 1 ou 2 enfants, les femmes et les personnes ayant une éducation primaire. La proportion de pêcheurs au fleuve qui ont consommé leurs prises n'est pas différente selon l'âge du répondant (Tableau 5).

Tableau 5. Consommation des prises selon les caractéristiques des pêcheurs

Caractéristiques socio-démographiques		Consommation (n= 64)		Non consommation (n= 81)		Total[a] (n= 145)	Valeur p[b]
		n	%	n	%		
Sexe							
	Homme	43	39,1	67	60,9	110	0,02
	Femme	21	61,8	13	38,2	34	
Âge							
	≤ 20 ans	3	50,0	3	50,0	6	0,11
	21-30 ans	23	52,3	21	47,7	44	
	31-40 ans	23	33,3	46	66,7	69	
	41-50 ans	11	64,7	6	35,3	17	
	≥ 51 ans	4	50,0	4	50,0	8	
Scolarité							
	Primaire	28	63,6	16	36,4	44	0,01
	Secondaire	34	36,2	60	63,8	94	
	Cégep/Université	2	50,0	2	50,0	4	
Nombre d'enfants							
	0	4	28,6	10	71,4	14	0,005
	1	12	75,0	4	25,0	16	
	2	28	52,8	25	47,2	53	
	≥ 3	20	32,3	42	67,7	62	
Lieu de naissance							
	Montréal	45	54,2	38	45,8	83	0,005
	Fleuve	7	23,3	23	76,7	30	
	Autres	8	30,8	18	69,2	26	

a. En raison de certaines données manquantes, le "n" peut varier selon les variables
b. Valeur p du test du chi-carré de comparaison de proportions

Parmi ceux qui ont déjà pêché au fleuve mais qui n'ont pas consommé leurs prises (55,9 % des pêcheurs au fleuve), les raisons invoquées sont :

- 88,9 % sont rebutés par la pollution
- 5,0 % n'aiment pas le poisson
- 3,7 % n'en ont pas eu l'occasion (pas de prises)

2.2.6 *Intérêt à consommer du poisson du fleuve*

Parmi l'ensemble des répondants au sondage, 42,0 % de ceux-ci consommeraient du poisson du fleuve s'ils pouvaient en avoir et qu'on leur disait qu'il est bon pour la santé. La proportion de répondants qui indiquent un intérêt pour la consommation de poisson provenant du fleuve est plus élevée parmi ceux originaires de municipalités riveraines à l'extérieur de Montréal, les hommes, ceux dont l'âge se situe entre 31 et 50 ans, les pêcheurs, ceux qui ont déjà pratiqué la pêche au fleuve et ceux qui ont déjà mangé du poisson qu'ils avaient pêché au fleuve. Par contre, la proportion de répondants établie quant à leur intérêt à consommer du poisson du fleuve n'est pas différente selon le nombre d'enfants et selon le degré de scolarisation (Tableau 6).

Quant à ceux qui ne consommeraient pas de poisson du fleuve même s'ils pouvaient en avoir et qu'on leur dirait qu'il est bon pour la santé (58,0 % de l'ensemble), les raisons invoquées sont :

- 44,1 % disent que c'est trop pollué ou se méfient de la qualité du fleuve
- 27,1 % n'aiment pas le poisson
- 21,2 % ne croiraient pas l'information
- 8,5 % disent que ça dépend de qui viendrait le message santé

Tableau 6. Intérêt à consommer du poisson du fleuve selon les caractéristiques des participants

Caractéristiques socio-démographiques		Consommation (n= 172)		Non consommation (n=189)		Ne sait pas (n= 46)		Total (n= 407)	Valeur p[a]
		n	%	n	%	n	%		
Sexe									
	homme	99	45,6	88	40,6	30	13,8	217	0,026
	femme	73	38,4	101	53,2	16	8,4	190	
Âge									
	≤ 20 ans	7	26,9	15	57,7	4	15,4	26	0,025
	21-30 ans	63	37,3	88	52,1	18	10,6	169	
	31-40 ans	70	49,3	56	39,4	16	11,3	142	
	41-50 ans	22	57,9	10	26,3	6	15,8	38	
	≥ 51 ans	10	31,2	20	62,5	2	6,3	32	
Scolarité									
	Primaire	39	34,2	65	57,0	10	8,8	114	0,094
	Secondaire	113	45,7	105	42,5	29	11,7	247	
	Cégep/Université	20	47,6	16	38,1	6	14,3	42	
Nombre d'enfants									
	0	24	32,4	39	52,7	11	14,9	74	0,264
	1	29	39,2	37	50,0	8	10,8	74	
	2	60	51,3	47	40,2	10	8,6	117	
	≥ 3	58	41,4	65	46,3	17	12,1	140	
Lieu de naissance									
	Montréal	97	41,6	117	50,2	19	8,2	233	0,004
	Fleuve	39	55,7	22	31,4	9	12,9	70	
	Autres	31	33,7	44	47,8	17	18,5	92	
Expérience de la pêche									
	Oui	127	58,0	67	30,6	25	11,4	219	0,001
	Non	45	23,6	125	65,5	21	11,0	191	
Expérience de la pêche au fleuve									
	Oui	100	69,0	37	25,5	8	5,5	145	0,001
	Non	27	36,5	30	40,5	17	23,0	74	

a. Valeur p du test du chi-carré de comparaison de proportions

2.2.7 *Le concept de "bien manger"*

L'exploration des concepts associés à la notion de "bien manger" n'a pas donné les résultats escomptés. En effet, pour la majorité de répondants, "bien manger" est associé à des concepts de santé plutôt qu'à des impératifs de survie alimentaire (Tableau 7). Ces réponses semblent teintées par un fort biais de désirabilité sociale puisque, selon les intervenants de l'organisme, ces réponses ne refléteraient absolument pas ce que les gens vivent, leur situation de précarité alimentaire. Ceci indiquerait que ces répondants demeurent tout de même quelque peu perméables aux messages des nutritionnistes ou du moins qu'ils les connaissent. Cependant, il est vraisemblable que la question exploratoire qui a été posée ne suffisait tout simplement pas à circonscrire adéquatement le fond de la pensée des répondants.

Quoiqu'il en soit, il est intéressant de noter que nous n'avons pu trouver de relation statistiquement significative entre, d'une part, la pratique ou non de la pêche ou encore l'intention d'aller pêcher au fleuve ou non et, d'autre part, le fait d'associer l'idée du "bien manger" aux impératifs de survie alimentaire ("manger à ma faim", "ne pas manquer de nourriture"). Nous n'avons pas pu trouver non plus de relation statistiquement significative entre l'intention de consommer ou non du poisson pris au fleuve et le fait d'associer le terme "bien manger" à l'idée de "manger à ma faim" ou "ne pas manquer de nourriture" (Tableau 7).

Tableau 7 Intérêt à consommer du poisson du fleuve selon la définition attribuée au concept de "bien manger"

Définition du "bien manger"		Mangerait du poisson du fleuve		
	n	Oui (%)	Non (%)	Ne sait pas
"Manger à ma faim"	48	31,3	60,4	8,3
"Ne pas manquer de nourriture"	35	37,1	45,7	17,1
"Pouvoir manger les choses que j'aime"	52	28,9	59,6	11,5
"Avoir une alimentation variée"	153	47,1	43,8	9,1
"Manger des choses bonnes pour la santé"	144	49,3	38,2	12,5
Autre	10	40,0	60,0	0

2.3 Discussion

2.3.1 Pêcher, oui...mais pas n'importe où

Comme il a déjà été mentionné, les conditions particulières de recherche au sein d'un tel groupe ont mené à privilégier un choix restreint de questions. Le sondage n'était donc pas conçu dans le but de mesurer le comportement de pêche au sein de la population ciblée. Il n'est donc pas possible de savoir où les gens pêchent exactement, ni la fréquence à laquelle ils le font.

Les données indiquent néanmoins qu'un nombre considérable de personnes semblent s'adonner à la pêche au sein de ce groupe (Tableau 2 : 53 % des répondants). La très haute, et surprenante proportion de pêcheurs parmi les répondants s'explique en fait

par deux éléments. Premièrement, à la question "Vas-tu parfois à la pêche?", le nombre de répondants qui ont dit "oui" regroupe vraisemblablement autant les pêcheurs actifs que ceux qui ont déjà été à la pêche dans le passé. Deuxièmement, lorsque Paul Vanier dirigeait l'organisme Les Enfants de l'Espoir de Maisonneuve, il a organisé nombre d'activités soit directement orientées vers la pêche (*e.g.* sorties familiales à Montréal[4]), soit comportant une composante "pêche" (*e.g.* camps de désintoxication en milieu isolé ou projets de réinsertion au travail).

On observe aussi que plusieurs répondants disent être déjà allé pêcher au fleuve (Tableau 3 : 66 % des pêcheurs). Les raisons pour cet intérêt apparent sont les mêmes que celles décrites ci-haut. Cependant, il est intéressant de noter que la principale raison pour laquelle des pêcheurs auraient boudé le fleuve est la pollution (53 % des pêcheurs qui disent ne jamais être allé pêcher au fleuve).

D'ailleurs, au niveau de l'intérêt de pêcher au fleuve —si les contraintes financières et de transport disparassaient par miracle—, le 48 % des gens qui disent qu'ils pêcheraient (Tableau 4) se recruterait surtout parmi ceux qui ont déjà pêché, en particulier parmi ceux qui ont déjà pêché au fleuve. Parmi ceux qui n'iraient pas pêcher au fleuve, les principales raison invoquées sont qu'ils n'aiment pas la pêche (43 %) et qu'ils sont rebutés par la pollution (42 %). Il semble donc que cette question est un bon proxy pour les deux précédentes car elle synthétise à la fois pourquoi des gens ne sont pas allés à la pêche et pourquoi des pêcheurs ne sont pas allés pêcher au Saint-Laurent. Il y a donc consistance dans les réponses et cette dernière sur l'intérêt semble permettre une certaine validation interne des réponses aux questions précédentes.

En somme, si la majorité des gens sont prêts à essayer la pêche, la perception qu'on a du lieu de pêche semble demeurer un déterminant important de la participation, et le fleuve paraît ici aussi —à l'instar des autres recherches sur la question (*cf.* Dewailly *et al.* 1999, LaRue *et al.* 1997, LaRue et Grondin 1995)— avoir mauvaise réputation.

---

[4] Ceci expliquerait pourquoi la pêche est aussi populaire auprès des familles de 2 enfants ou plus (Tab 2).

2.3.2 *Plutôt souffrir de faim que manger du poisson du fleuve?*

Compte tenu que la population ciblée par la présente étude souffre de précarité financière importante, il est surprenant de constater que plusieurs répondants rejettent la possibilité de consommer du poisson du Saint-Laurent. En effet, les données soulignent que :

- malgré le fait que la pêche au fleuve puisse être un moyen de se procurer des aliments, la moitié (52 %) des répondants ne sont pas intéressés par cette activité;
- même s'il leur était donné et qu'on leur disait qu'il est bon pour la santé, 58 % des répondants ne mangeraient pas de poisson du fleuve;
- même s'ils ont attrapé des poissons au fleuve, 56 % de ces pêcheurs disent ne pas avoir consommé leurs prises.

La principale raison invoquée par les répondants pour ne pas consommer du poisson du Saint-Laurent a trait à la pollution. Comment comprendre cette position de la part de personnes qui ont régulièrement de la difficulté à subvenir à leurs besoins essentiels? Est-ce là un effet pervers des communications médiatiques, est-ce le reflet d'un biais méthodologique ou encore de phénomènes de société qui échappent à notre analyse et qu'il nous faut davantage explorer? Le moins qu'on puisse dire, c'est que la pêche de subsistance n'est pas si commune qu'on pourrait le penser. Cela vaut probablement la peine de revoir les données plus en détail.

En regard de la consommation de poisson du fleuve, il appert que seulement 44 % des pêcheurs au Saint-Laurent disent avoir consommé leurs prises. Les données ne permettent pas de savoir, à prime abord, si ceux qui n'ont pas consommé leurs prises n'ont simplement pas été chanceux à la pêche. Cependant, il semble que ceci ne soit pas le cas puisque la très grande majorité des non-consommateurs (89 %) disent expliquer leur comportement parce qu'ils sont rebutés par la pollution, et seulement 4 % disent que c'est parce qu'ils n'ont pas eu l'occasion de consommer leurs prises. En fait, qu'ils aient réellement ou non pêché du poisson au Saint-Laurent, l'attitude de la moitié des pêcheurs demeure la suivante : "Si j'y attrape un poisson, je ne le mangerai pas parce

qu'il est pollué". Cette attitude diffère de celle de l'ensemble des pêcheurs de la région montréalaise. En effet, bien que les données de Laliberté *et al.* (1999) indiquent que 44 % des pêcheurs montréalais affirment toujours rejetter leurs prises —une proportion semblable aux données du présent sondage—, il semble que les raisons du rejet sont plus variées que ci-haut : 40 % des pêcheurs montréalais rejettent leurs prises systématiquement pour des raisons de santé, 31 % à cause de la taille du poisson ou de l'espèce et 31 % disent ne pas être consommateurs de poisson.

Quant au fait que seulement 42 % des répondants consommeraient du poisson du fleuve même s'il leur était donné et qu'on leur disait qu'il est bon pour la santé, la pollution joue encore un rôle important dans le choix des non-consommateurs puisque 44 % d'entre eux invoquent la pollution, 27 % disent ne pas aimer le poisson et 21 % affirment qu'ils ne croiraient pas l'information. Outre le rôle de la pollution, ces deux dernières données sont aussi importantes car elles démontrent que, parmi cette population, les préférences alimentaires et la résistance à l'information sur l'innocuité alimentaire du poisson jouent probablement un rôle dans le choix de consommer ou non du poisson du fleuve. Encore une fois, on semble bien loin d'un profil type de population s'adonnant à la pêche de subsistance.

Un autre indice à cet effet nous est fourni par l'absence de relation statistiquement significative entre les préoccupations liées à la survie (*i.e.* "bien manger" = quantité) et la pratique de la pêche ou la consommation de poisson du fleuve. Aussi, il est surprenant de constater que la majorité de ceux qui considèrent que "bien manger" signifie "manger à ma faim" ou "ne pas manquer de nourriture" ne mangeraient pas de poisson du fleuve et ce, même s'il leur était donné et qu'ils étaient assurés de sa qualité (Tableau 7).

En somme, les répondants ne semblent pas percevoir l'activité de pêche au fleuve comme moyen de subsistance potentiel, et ils sont bien loin de compter sur la consommation de poisson du fleuve pour assurer leur survie.

2.3.3 *"Pêche de subsistance" : un concept flou?*

D'un point de vue étique, externe, il semble parfois difficile aux observateurs de comprendre pourquoi les familles de Hochelaga-Maisonneuve ne se tournent pas tout naturellement vers la pêche au Saint-Laurent pour subvenir à leurs besoins alimentaires, compte tenu de leurs problèmes d'approvisionnement. En fait, cette façon de comprendre les choses semble assez répandue. C'est à cause d'elle notamment que divers groupes ont présumé qu'il pouvait y avoir dans le corridor Grands Lacs/Saint-Laurent des populations défavorisées qui dépendent pour leur survie de ressources aquatiques contaminées et qui sont donc potentiellement à risque de mettre leur santé en danger à cause d'une éventuelle surexposition aux contaminants environnementaux.

Le paradigme qui semble sous-tendre cette conception de la pauvreté est sensiblement le même que celui que l'on retrouve face aux Premières Nations; le mythe du Noble Sauvage qui vit et dépend des ressources de la nature s'est transformé en mythe du Noble Pauvre qui prend canne à pêche en main et va tirer de son environnement de quoi nourrir sa famille.

D'ailleurs, le sondage, ainsi que les entrevues informelles entreprises pour le préparer, ont fait ressortir un problème épistémologique de définition de ce qu'est, au juste, la "pêche de subsistance"; notamment, quelles sont les conditions pour définir une telle activité en milieu urbain? Une très grande proportion de la clientèle du sondage a des problèmes à subvenir à ses besoins essentiels, dont l'alimentation. Dans cette perspective, combien faut-il que ces gens pêchent de repas de poisson pour que cela soit considéré comme "pêche de subsistance"... est-ce un seul repas par mois? 5? 10? Davantage encore? Si une personne favorisée consomme du poisson qu'elle a pêché, pourquoi ne considérerait-on pas cela aussi comme "pêche de subsistance"? Par opposition, si un autochtone pêche un poisson par année au fleuve, est-ce là une "pêche de subsistance"?

En fait, ce que la littérature nous apprend, c'est que malgré le fait que l'usage du terme "activité de subsistance" soit utilisé pour parler de façon générale de la satisfaction des

besoins alimentaires et matériels, en Amérique du Nord le terme "pêche de subsistance" a, la plupart du temps, une connotation beaucoup plus limitée; il fait référence à la pratique de la pêche non-commerciale par les populations autochtones. Ceci serait dû au fait que le besoin de maintenir une économie de subsistance a été un facteur décisif dans les luttes autochtones pour assurer leur survie culturelle, et a été déterminant dans leurs négociations territoriales ou souverainistes avec l'État (Peters 1999). Cependant, la capacité réelle des ententes de protéger les droits de récolte de subsistance est parfois mise en doute (Otis 2000).

Nombre de lois et de règlements, canadiens autant qu'américains, font référence à la pêche de subsistance en la distinguant de la pêche récréative, de la pêche domestique ou de la pêche commerciale. Pour résumer nombre d'écrits légaux[5], on peut dire que la pêche de subsistance est habituellement limitée à la capture et à l'utilisation du poisson par les populations autochtones, tandis que la "pêche récréative" et la "pêche domestique" font référence à la capture et l'utilisation du poisson par les autres populations à des fins personnelles mais avec des engins de pêche différents (par exemple, pêche à la ligne dans le cas de la pêche récréative, et pêche au filet dans le cas de la pêche domestique). Ces types de pêche, de même que les règlements et normes qui y sont associés, sont opposées à la pêche commerciale.

Cependant, la situation n'est pas toujours aussi claire qu'il n'y paraît de prime abord. En effet, premièrement, les lois sont parfois floues sur la définition des groupes qui peuvent bénéficier de la pêche de subsistance. L'Alaska, par exemple, a longtemps eu à débattre de la notion de "résident des régions rurales" versus "bénéficiaires des ententes et traités avec les nations autochtones". Ainsi, en 1978, une loi de l'Alaska définit la pêche de subsistance sur la base de la coutume et de la tradition. On vise alors spécifiquement à répondre à certaines revendications autochtones. Par contre, en 1980, cette définition est limitée aux résidants des régions "rurales", approche qui est critiquée de toutes parts. De plus, ce n'est qu'en 1992 que des critères précis seront émis pour définir ce qu'est une utilisation "coutumière et traditionnelle" (Brelsford 1992). En fait, à partir de cette date,

---

[5] Il est intéressant de remarquer les similitudes des définitions des statuts légaux de la pêche aux États-Unis et au Canada (cf. http://www.touchngo.com/lglcntr/akstats/Statutes/Title16/Chapter05/

la pratique de la pêche de subsistance n'est plus limitée aux régions rurales. Cependant, les lieux où celle-ci peut être pratiquée par les résidants sont remplacés par un concept semblable, soit celui de "zones de subsistance" qu'on oppose à des "nonsubsistence areas" (soit des endroits où uniquement la pêche récréative ou commerciale peut être pratiquée). À défaut d'avoir clairement défini les pratiques de subsistance, les lois alaskiennes ont circonscrit ce que représente une zone de non-subsistance, soit : "an area or community where dependence upon subsistence is not a principal characteristic of the economy, culture, and way of life of the area or community" (Palmer 1998a). La complexité de cette approche fait dire à Palmer (1998b) :

> "One of the biggest stumbling blocks to communicating anything about subsistence is that no two people attach the same meaning to the word (...) Dozens of meetings of Natives and experts in law and in wildlife have been held in vain attempts to define it, so there are plenty of definitions, but the essence seems to escape the definers."

Au Canada, les droits autochtones ont été formellement reconnus depuis longtemps par les tribunaux, cependant leur définition et leur application n'ont pas nécessairement été plus faciles. Les dispositions légales touchant les droits autochtones incluent le droit de subsistance, défini généralement comme l'utilisation des ressources naturelles pour assurer la survie. Sous la Convention de la Baie James et du Nord Québécois, par exemple, la récolte de subsistance autochtone est définie comme le droit de chasser, de pêcher et de trapper tous types de faune sauvage pour des usages personnels ou communautaires, ainsi que de trapper et pêcher commercialement. Les usages communautaires incluent les échanges, dons et vente entre autochtones de tous produits de la récolte. Ce droit inclus aussi la possibilité de vendre les sous-produits de la récolte. Certaines limites de nature écologique ou sanitaire peuvent, par contre, s'appliquer (Otis 2000).

Les problèmes de définitions légales que posent les concepts de chasse ou de pêche de subsistance se heurtent à diverses autres barrières phénoménologiques ou sémantiques

---

Section940.htm pour l'Alaska versus http://canada.justice.gc.ca/FTP/FR/Regs/Chap/F/F-14/CRC854.txt pour le Yukon).

quand on sort du contexte nord-américain. Par exemple, en 1981 l'International Whaling Commission (IWC) a décidé de permettre la chasse à la baleine pour fins de subsistance autochtone, qu'elle définit comme étant : "... whaling for purposes of local aboriginal consumption carried out by or on behalf of aboriginal, indigenous or native peoples who share strong community, familial social and cultural ties related to a continuing traditional dependence on whaling and the use of whales". Cependant, comme le soulignent des représentants du gouvernement japonais, le concept de "groupe autochtone" n'est pas défini dans les règlements de l'IWC et plusieurs Nations-États seraient en droit de revendiquer le titre de nation autochtone (Japan 1994). De même, Moeran (1992) a souligné que ces baleiniers, qu'ils s'adonnent à des activités commerciales ou de subsistance, sont tous imbriqués dans un réseau de transferts sociaux, que ce soient des dons, du troc ou des échanges monétaires. En principe, donc, les traditions se ressemblent. Ce qui diffère souvent c'est la valeur morale qui serait attribuée à ces divers échanges. Ces mêmes problèmes de définition peuvent aussi s'appliquer au concept de "pêche de subsistance".

Ceci nous emmène à la deuxième série de complications légales, soit les utilisations permises du poisson de pêche de subsistance. Celles-ci ont été grandement contestées et ce, de telle sorte que d'importants jugements de la Cour suprême du Canada au cours de la dernière décennie (*e.g.* Affaire Sparrow, jugement Marshall) ont reconnu que la pêche de subsistance des populations autochtones impliquait aussi la possibilité, le droit fondamental, de "vendre" la ressource poisson. Ces jugements introduisent une nouvelle distinction entre, d'une part, la vente et l'échange de poisson à des fins de subsistance et, d'autre part, la vente et l'échange de poisson à des fins purement commerciales (http://www.lexum.umontreal.ca/csc-scc/fr/pub/1996/vol2/texte/1996rcs2_0672.txt).

Ainsi, avec l'Affaire Sparrow, la pêche à des fins de subsistance des autochtones ne devait plus se restreindre à la consommation familiale quotidienne :

> "Le droit de pêche ancestral peut être défini comme étant le droit de continuer à tirer du fleuve, de la rivière ou de la mer en question ce que les autochtones concernés en ont traditionnellement tiré. Si les autochtones démontrent qu'ils ont traditionnellement tiré leur subsistance du fleuve, de la rivière ou de la mer, ils

ont alors à première vue le droit de continuer à le faire, s'ils n'ont pas, par traité, échangé ce droit contre autre chose. Ce n'est pas le droit de faire du commerce, mais le droit de continuer d'utiliser la ressource de la manière traditionnelle, afin de pourvoir aux besoins traditionnels, quoique sous leur forme moderne. Si les autochtones démontrent que le commerce est la seule manière d'utiliser la ressource de façon à leur permettre de se procurer l'équivalent moderne de ce qu'ils ont traditionnellement tiré de celle-ci, il s'ensuit qu'ils devraient être autorisés à faire le commerce de cette ressource dans la mesure nécessaire pour obtenir des biens et des commodités de remplacement. Dans ce contexte, le commerce n'est rien d'autre que la méthode ou la pratique par laquelle est exercé le droit plus fondamental qui consiste à tirer sa subsistance de la ressource." (http://www.canlii.org/ca/jug/csc/1990/1990csc49.html)

Comme on peut le constater, le concept de "pêche de subsistance" n'est pas facile à circonscrire. Néanmoins, dans le contexte canadien à tout le moins, il conserve un caractère éminemment politique; il renvoie au droit, habituellement reconnu officiellement par les États, qu'ont les populations autochtones d'assurer leur survie —économique ou alimentaire— par les activités de pêche.

Il est important cependant de souligner que depuis quelque temps, il semble y avoir une certaine dépolitisation du terme "pêche de subsistance" aux États-Unis, en particulier dans le contexte des analyses de risque environnemental. Il n'est pas clair si ceci a lieu par ignorance de l'usage juridique du terme ou par télescopage sémantique du concept de subsistance. Quoiqu'il en soit, dans le contexte des analyses de risque le terme "pêche de subsistance" semble être parfois utilisé simplement comme "proxy" ou synonyme de "pêche avec consommation régulière" (par opposition à "pêche récréative" qui devient un synonyme de la pratique régulière de "catch and release"). Comme on voit là aussi s'inscrire des termes ambigüs, l'Environmental Protection Agency (EPA), par exemple, a cherché à spécifier dans quels contextes elle utilisait le terme "pêche de subsistance" :

"In order to add subsistence fishing as a pathway of concern among the residential scenarios, onsite contamination must have impacted a water body large enough to produce a consistent supply of edible fish, and there

must be evidence that area residents regularly fish in this water body (*e.g.* interviews with local anglers). If these criteria are met, the 95th-percentile for daily fish consumption (132 g/day) from Pao *et al.* (1982) should be used to represent the ingestion rate for subsistence fishermen. This value was derived from a 3-day study of people who ate fish, other than canned, dried, or raw. An example of this consumption rate is about four 8-ounce servings per week. This consumption rate can also be used to evaluate exposures to non-residents who may also use the water body for subsistence fishing. In this case, the exposure estimate would not be added to estimates calculated for other residential pathways, but may be included in the risk assessment as an exposure pathway for a sensitive subpopulation." (EPA 1991)

Bien qu'elle ait le bénéfice de quantifier la notion de subsistance (on sait au moins qu'il s'agit des plus grands consommateurs de poisson dont on parle), on n'y retrouve pas la notion de dépendance sur la ressource aquatique, ni de mention de la provenance du poisson (*i.e.* le poisson consommé doit-il venir en tout ou en majorité de la pêche non-commerciale?).

On ne retrouve pas non plus dans ce type de définition un paradigme fondamental que nombre d'amérindianistes ont cherché à démontrer par rapport aux économies de subsistance, soit le fait que les "activités de subsistance" sont essentiellement un instrument de reproduction de l'ordre social :

"To the non-specialist the term subsistence relates in important ways to an individual's economic and material circumstances. Studies by specialists, however, consistently stress that the importance of subsistence activities only in part relates to economic ends. (...) Subsistence activities, with their emphasis on local production and consumption, enhance social relationships within a local community. (...) Indeed, in subsistence societies it is the relations among people that wildlife harvesting generates and sustains, and not the relations between people and resources, that are of paramount importance." (Freeman 1993)

En somme, il appert que l'utilisation du terme "pêche de subsistance" pour parler spécifiquement des activités de pêche des groupes défavorisés en milieu urbain, donc parmi ceux qui vivent en précarité économique, serait un abus du terme.

Ceci dit, même si on ne peut pas parler *stricto sensu* de pêche de subsistance parmi les personnes défavorisées ici, la question demeure : pourquoi ces personnes ne vont-elles pas pêcher du poisson au fleuve, malgré leur perception négative de la pollution, plutôt que de manquer de nourriture? Croient-elles vraiment que la pollution peut leur nuire davantage que de ne pas manger? Ou ont-elles d'autres contraintes importantes qui les empêchent de pêcher?

Pour chercher réponse à ces questions, nous avons choisi de procéder à une seconde ronde de collecte de données, plus qualitative cette fois-ci. Pour ce faire, un sous-ensemble de la clientèle-cible (qui comprenait donc à la fois des pêcheurs et des non-pêcheurs) a été invitée à participer à des activités de pêche au fleuve. Les familles participantes ont été soutenues avant ainsi que pendant l'activité, et des entrevues de groupe ont été conduites à la fin des activités de pêche pour explorer les principaux déterminants de leur choix de pratiquer ou non la pêche au fleuve et de consommer ou non leurs prises. La prochaine section présente cette partie de l'étude.

3. Deuxième partie : Intervention qualitative

3.1 Avant-propos

Entre la première partie (quantitative) du projet et la seconde (qualitative), divers événements inattendus ont mené à un réajustement du protocole de recherche.

Premièrement, l'organisme Les Enfants de l'espoir Hochelaga-Maisonneuve a procédé à l'ouverture officielle de ses nouveaux locaux en début d'année (02/2000). Quelques jours plus tard, Les Enfants de l'espoir Hochelaga-Maisonneuve fermaient temporairement leurs portes en raison de problèmes financiers et organisationnels. Il a fallu attendre quelques mois avant de pouvoir avoir des nouvelles de ce qui allait advenir de l'organisme.

Deuxièmement, le directeur ainsi que la presque totalité des intervenants employés ont quitté l'organisme. Le projet était devenu difficilement réalisable car certaines conditions initiales de notre entente avaient changé. En particulier, la grande majorité des intervenants étant partis, l'organisme n'était plus en moyen de fournir les services de support et de formation qu'il offrait auparavant. Nombre de familles ne se présentaient donc plus à ses portes.

Paul Vanier a par la suite repris ses activités de support à la population défavorisée avec laquelle il œuvre depuis plus de vingt ans. Pour ce faire, il a mis sur pied un nouvel organisme —avec conseil d'administration en bonne et due forme—, soit Les Enfants de l'espoir de Montréal. Comme Paul était un des piliers de cette recherche, et comme il maintenait toujours des liens avec d'autres projets axés sur la pêche comme moyen de réinsertion ou d'intervention sociale, nous avons examiné avec lui divers scénarios qui permettraient de répondre aux objectifs initiaux de la demande de subvention.

La section qui suit décrit donc la méthodologie qui a été utilisée pour répondre à ces objectifs de recherche, lesquels visaient essentiellement à apporter des éléments de réponse aux questions suivantes :

- *Peut-on caractériser les impacts de la pêche au fleuve et de la consommation des prises auprès de personnes souffrant de précarité financière?*

- *Est-il possible de qualifier l'impact du fait de faciliter l'accès aux ressources du fleuve sur la qualité de vie de cette population?*

3.2 Méthodologie

3.2.1 Le déroulement des activités

Afin de vérifier ou d'approfondir les questions de recherche, un sous-ensemble de la clientèle du sondage a été sélectionné parmi les familles qui étaient fortement engagées dans les activités de l'organisation Les Enfants de l'Espoir (celles-ci qui comprenaient donc à la fois des pêcheurs et des non-pêcheurs).

Puisque le projet a démarré avec un certain retard, il n'a pas été possible de l'inscrire aux activités de "Pêche en herbe". Nous aurions en effet aimé que cette activité soit reconnue à titre spécial vue la difficulté de mobiliser la population visée par l'étude, celle en situation de précarité financière. Cependant, après quelques discussions, la Fondation de la faune du Québec (FFQ) -dont la mission consiste entre autres, à favoriser la pratique de la pêche récréative- a décidé de soutenir ce projet en fournissant une vingtaine de cannes à pêche gratuitement pour les participants. Il a fallu attendre que soit passée la "Journée de la pêche" au début juillet (décrétée par le ministre Chevrette) pour s'assurer qu'il restait du matériel disponible.

Nous avons choisi d'emmener les participants à la promenade Bellerive dans l'Est de Montréal. Ce lieu a été privilégié pour diverses raisons :

- Proximité du lieu de résidence des participants (Mercier/Hochelaga-Maisonneuve);

- Lieu fréquenté par plusieurs autres pêcheurs, et où se déroulent annuellement des activités de "Pêche en herbe";

- Accès facile et sécuritaire au fleuve soit en bordure du parc, soit sur un quai flottant utilisé pour la navette qui se rend aux îles de Boucherville, mais où la pêche est permise. D'ailleurs, des prélèvements hebdomadaires pour évaluer la qualité de l'eau y sont effectués à deux stations par le Réseau de suivi du milieu aquatique (RSMA) de la Communauté urbaine de Montréal. En 1999, la qualité de l'eau était très bonne, et au cours de l'été 2000 la qualité de l'eau était aussi très bonne malgré de fortes pluies (http://www.cum.qc.ca/rsma/si07rsmf.htm);

- Présence d'autres infrastructures de loisir pour la famille (parc, piscine publique, piste cyclable, etc.);

- Lieu identifié parmi les sites de pêches intéressants sur la carte de la Fondation de la faune du Québec (FFQ) et de la Société de la faune et des parcs du Québec (SFPQ).

Le coordonnateur du projet (Paul Vanier) a engagé deux collaborateurs pour l'aider à organiser les activités. Paul Vanier s'occupait du bon fonctionnement des activités, effectuait le recrutement des participants et les emmenait au lieu de pêche. Un de ses collaborateurs (Bruno) agissait en tant que guide-pêcheur[6]. C'est lui qui montrait aux participants comment pêcher et veillait à la sécurité des enfants. La deuxième collaboratrice (Jeanick) s'occupait de la logistique des activités (pêche et groupes de

[6] Ce guide est une des personnes qui a été formée dans un projet de réinsertion au travail mis sur pied par Paul Vanier avec l'aide d'un pourvoyeur de la Côte-Nord, M. Jacques Deschênes de la pourvoirie Club Lac des Sables et Paradis.

discussion) et offrait du support social aux personnes qui ne participaient pas à l'activité de pêche avec les autres membres de leurs familles. Ceci permettait de multiplier et de renforcer l'impact positif de l'activité de pêche sur l'ensemble des membres de la famille, qu'ils y participent ou non.

Les premières excursions de pêche se déroulaient seulement pendant une demi-journée. Cependant, il a été nécessaire de réajuster le temps alloué à la pêche car les participants trouvaient que le séjour était trop court et qu'ils avaient à peine le temps de s'installer avant de repartir. Les excursions de pêche ont donc été repensées pour durer une journée au complet. Les personnes participant à l'activité de pêche avaient auparavant reçu :

- Des données sur les enjeux de santé liés à la consommation des prises (celles trouvées dans le dépliant "Connaissez-vous les Omega-3?", produit par le MSSS, le MEF et le MAPAQ);

- De l'information sur les consignes de sécurité ainsi que sur l'organisation des activités;

- La carte produite par la FFQ et la SFPQ : *La pêche à la carte autour de Montréal;*

- Une des cannes à pêche offertes par la FFQ.

Les excursions de pêche ont commencé le 3 juillet et se sont poursuivies jusqu'au 17 septembre 2000. Vingt-sept sorties ont été organisées, dont vingt-quatre sorties familiales avec au moins un parent présent, deux sorties avec seulement des enfants et une sortie avec seulement des mères.

En tout, ce sont 13 familles, totalisant 70 personnes, qui ont participé au projet. Parmi celles-ci, 44 de ces personnes sont allées à la pêche au moins une fois, soit 19 adultes et 25 enfants (âgés entre 3 et 17 ans). Une brève description du contexte familial des participants à l'activité est présentée à l'Annexe 5.

3.2.2 *La collecte des données*

Une fois définie l'approche auprès des participants avec l'organisme Les Enfants de l'espoir de Montréal, un questionnaire familial a été complété par les participants avant le déroulement des activités de pêche (voir questionnaire en Annexe 2).

Ensuite, après le déroulement des activités qui ont eu lieu au cours de l'été, trois séries d'entrevues de groupe ont été menées avec des participants à l'étude (09/2000) : un groupe de mères, deux groupes d'enfants, et un groupe formé de pères (voir les grilles d'entrevue à l'Annexe 3). Un formulaire de consentement a alors été signé par tous les participants. Les entrevues, d'une durée approximative d'une heure trente, ont été menées avec deux ou trois intervieweurs (J.G., C.L., F.T.) au domicile de la collaboratrice (Jeanick), ce qui représentait un lieu neutre pour les groupes.

La méthode d'enquête utilisée pour la réalisation des entrevues de groupe est celle des groupes de discussion (focus groups). Dans la mesure du possible, nous avons tenté de respecter les conditions d'utilisation et de constitution des groupes de cette méthode, notamment en regard de l'homogénéité des groupes et de leur taille optimale. Dans notre cas, il était important de constituer des groupes distincts, soit avec des enfants, des femmes (mères) et des hommes (pères), et ce afin de faciliter des échanges et des discussions sans que la dynamique des familles n'intervienne. Par ailleurs, le climat d'échange a été favorisé par une préparation préliminaire de la part du coordonnateur (Paul Vanier) qui nous a introduits auprès de la population de l'étude.

Un interviewer, identifié au préalable, avait la tâche de mener l'entrevue selon le schéma prévu au départ alors que l'autre chercheur présent demeurait attentif aux discussions afin de s'assurer que tous les sujets étaient abordés, que tous avaient le loisir de s'exprimer et que des sujets non prévus mais présentant des avenues nouvelles, pouvaient être discutés. Toutes les entrevues de groupe ont été enregistrées sur magnétophone afin de faciliter la retranscription du *verbatim*.

Enfin, des séances de debriefing ont été tenues avec le coordonnateur (Paul Vanier), le guide (Bruno) et l'intervenante sociale (Jeanick) -voir grille d'entrevue à l'Annexe 4.

Il est important de mentionner qu'une série d'interventions se déroulaient parallèlement à la pratique des activités de pêche et à la collecte des données auprès des participants. En effet, outre le fait qu'il a fallu que l'organisme Les Enfants de l'espoir de Montréal investisse d'importantes énergies au début du projet uniquement pour mobiliser les familles afin qu'elles puissent participer aux activités de pêche, à chaque semaine Paul Vanier recevait en moyenne de 20 à 30 appels téléphoniques lui demandant son aide pour diverses situations de crise (toxicomanies, violence, manque de nourriture, hébergement, crise des enfants, etc.). De plus, après la fin de la collecte des données auprès des participants (soit vers la fin août), le travailleur social a organisé trois rencontres parents/enfants à chaque semaine pour faire un retour sur l'expérience. Ces rencontres portaient aussi sur le comportement des enfants et les difficultés des parents.

Il est très clair que sans ces activités de support social auprès des familles, il aurait été impossible d'organiser les activités de pêche et d'en maximiser les bénéfices pour les familles.

3.3 Résultats

3.3.1 Les facteurs limitants

Pourquoi les personnes rencontrées ne vont-elles pas pêcher du poisson au fleuve, malgré leur perception négative de la pollution, plutôt que de manquer de nourriture? Croient-elles vraiment que la pollution peut leur nuire davantage que de ne pas manger? Ou ont-elles d'autres contraintes importantes qui les empêchent de pêcher? Quels sont les facteurs limitants?

Les données récoltées auprès des personnes qui ont participé aux activité de pêche organisées au cours de l'été permettent de faire ressortir 4 types de contraintes –d'importance variable– qui limitent leur participation habituelle à la pêche (récréative

ou "de subsistance"), soit : le manque de connaissances et de moyens financiers; le repli domestique; le manque d'accès et la perception négative de l'environnement; ainsi que les impératifs alimentaires.

3.3.1.1 Première contrainte : le manque de connaissances et de moyens financiers

Un questionnaire familial a été rempli par 11 groupes qui ont participé à l'activité (voir Annexe 2). L'intention de départ était de remplir le questionnaire avant et après les activités de pêche pour avoir une idée quantifiable des impacts. Cependant, nous avons choisi de ne pas administrer le questionnaire après les activités de pêche pour deux raisons : un problème technique et un problème de validité interne. Du côté technique, un premier biais s'est inséré dans les réponses du fait que ce questionnaire était conçu pour être administré verbalement par un intervieweur. En raison d'une erreur de communication, les parents ont répondu seuls et par écrit au questionnaire. Ainsi, deux importants biais ont été notés. Premièrement, au niveau de la compréhension du questionnaire, il semble qu'il ait été difficile pour certains de comprendre la formulation de quelques questions. Deuxièmement, un important biais de désirabilité sociale a été noté, au niveau des premières questions en particulier (celles concernant, par exemple, le nombre et le type des activités faites avec les enfants ou la dynamique familiale). Ces questions qui posaient problème ont été tirées directement de l'enquête canadienne sur les enfants et les jeunes (Statistique Canada 1995). L'importance de ce biais a été soulignée par l'intervenant social oeuvrant auprès de ces familles.

Quoiqu'il en soit, la deuxième partie de ce questionnaire nous permet de caractériser un peu les habitudes de pêche des familles participantes. Ainsi, on apprend que 6 des 11 groupes de parents qui ont répondu au questionnaire sont déjà allés à la pêche. Uniquement 3 sur 11 y sont allés au cours des 3 dernières années et ce, en moyenne 2 fois seulement.

Pour l'ensemble des répondants, les deux principales limites à la pratique de la pêche apparaissent être le manque de moyens financiers ainsi que le manque de familiarité avec cette activité. En regard des moyens financiers, ceci s'exprime par des contraintes d'argent ("n'a pas les moyens") mais aussi par des contraintes de transport ou

d'opportunité ("n'a pas eu l'occasion"). En ce qui concerne le manque de familiarité, c'est soit l'activité elle-même qui est soulignée ("ne connaît pas ça") ou les lieux où il est possible de la pratiquer ("ne sait pas où aller").

Les trois familles qui sont allées pêcher au cours des trois dernières années ont mangé le poisson qu'elles ont attrapé, mais il s'agissait là d'une activité plutôt rare car au cours de la dernière année ces trois familles ont mangé en moyenne un seul repas de poisson (incluant du poisson acheté). Parmi les huit autres familles, deux ont reçu des dons de poisson de la part d'amis et six en ont acheté. Il est à noter qu'aucune famille n'a pu se procurer de poisson dans une banque alimentaire. De plus, la plupart des familles n'étant pas allé à la pêche au cours des trois dernières années ne sont pas de grands consommateurs de poisson. En effet, une seule dit manger un repas par deux semaines, une n'en mange jamais, deux ne sont pas capables d'estimer leur consommation annuelle et pour les quatre autres familles, c'est une moyenne de trois repas de poisson par année qui est consommé.

En regard de la consommation de poisson, les principales limites identifiées, par l'ensemble des répondants, pour ne pas en consommer davantage sont –encore une fois– le manque de familiarité ("ne connaît pas ça") ainsi que le manque de moyens financiers ("n'a pas les moyens") ou d'occasions pour s'en procurer ("n'est pas allé à la pêche").

En somme, le groupe de parents ayant participé à l'activité de pêche est constitué d'individus qui ne s'adonnent généralement pas à cette activité en raison du manque de familiarité et de moyens financiers. De plus, ces mêmes raisons semblent faire en sorte que les familles ne consomment aussi que rarement du poisson. Il semble donc que ces activités ne fassent pas partie de leurs intérêts habituels.

Les groupes de discussion tenus avec les personnes qui avaient participé aux activités de pêche organisées au cours de l'été ont confirmé ces conclusions sur les limites financières. En effet, comme très peu de participants ont une auto, ils doivent donc prendre l'autobus pour aller à la Promenade Bellerive (l'accès le plus proche de chez eux). À environ 2 $ par personne, le prix s'avère trop élevé pour la plupart des familles. Les adultes ont aussi souligné qu'ils n'ont souvent pas les moyens de se faire un lunch

pour apporter sur place. De plus, les familles qui ont des cannes à pêche sont très rares. Si ce n'était des cannes à pêche données par la FFQ et qu'il était possible de prêter aux familles, celles qui voulaient retourner à la pêche d'elles-mêmes n'auraient pas eu le matériel nécessaire.

Par contre, le manque de familiarité avec la pêche n'est pas ressorti comme une contrainte majeure lors des groupes de discussion puisque ceux-ci se déroulaient après la pratique des activités de pêche.

Quant au manque d'intérêt pour la consommation de poisson en général, cet élément est fréquemment ressorti lors des entrevues avec tous les membres de la famille. Ce n'est clairement pas un aliment qu'on aime (du moins, c'est rare), et certains en ont même des hauts-le-cœur rien qu'à y penser. Il est bien évident que la pratique de la pêche offre beaucoup moins d'intérêt quand l'objectif de l'activité inspire le dégoût.

Enfin, alors que le manque de disponibilité n'a pas été souligné par les familles dans les réponses au questionnaire pré-activité, ceci s'est en fait avéré un sérieux problème lors du recrutement des participants pour participer aux activités de pêche. Les principales difficultés à cet effet avaient trait à divers problèmes tels : des conflits d'horaire, la difficulté de trouver une gardienne pour les bébés, le besoin de se présenter au tribunal, des rencontres prévues avec la police, la DPJ, des travailleurs sociaux, l'hôpital, et ainsi de suite.

3.3.1.2 Deuxième contrainte : le repli domestique

La deuxième contrainte a trait au repli domestique, que Paugam (1991) interprète comme une stratégie de distinction sociale, une façon de se distancier de ceux dont on considère qu'ils ont un statut social inférieur. Kaufman (1988) élargit cette notion en définissant plutôt le repli vers la sphère domestique comme l'expression du chacun pour soi, comme le reflet du refus de contrôle social et de la nécessité de protéger son intimité. Ce besoin de justification serait particulièrement fort dans les milieux pauvres où l'on a plus qu'ailleurs besoin de s'inventer une valorisation.

Quand on parle de la pauvreté, les privations dont il est question ici sont d'ordre matériel autant que social. Les privations matérielles couvrent 3 domaines : l'alimentation, le logement et les conditions de travail dans les secteurs économiques à faible rénumération. Les privations d'ordre social "renvoient à la pauvreté comme état et processus d'exclusion, de désaffranchissement, de non-participation à la vie sociale (qu'il s'agisse de la production économique, du partage des connaissances, de la prise de décision politique, etc.)" (Morel *et al.* 1997 : 11). Ces privations d'ordre social se manifestent aussi de plusieurs autres façons : "faible participation formelle dans les institutions sociales, vulnérabilité à l'exploitation dans le domaine de la consommation, difficulté de faire valoir ses droits auprès des institutions publiques et privées (*e.g.* avec les banques), difficulté d'accès aux loisirs sportifs et culturels, etc." (Morel *et al.* 1997 : 12). Dans un contexte de privations de tous ordres, Kaufman (1988) souligne que l'univers domestique est fondé sur la peur et le besoin de se sécuriser dans une action quotidienne de concrétisation et d'identification. Le repli domestique donne l'occasion de contrôle et de renforcement des références. En d'autres mots, on se replie sur soi pour ne pas être menacé par les autres et pour donner sens à sa vie.

Les données à l'égard du repli domestique comme contrainte ou limite à la pratique de la pêche ne proviennent pas des participants aux activités de pêche. En effet, les personnes interviewées ne fournissaient pas d'informations permettant de qualifier directement cet aspect du problème. Les indications à cet effet proviennent plutôt des séances de debriefing avec les intervenants chargés du recrutement des participants et de l'encadrement des activités de pêche. Deux éléments principaux ressortent de leurs observations. Premièrement, il est très difficile de faire sortir ces familles de leur quotidien et de les emmener à la pêche. Deuxièmement, une fois qu'ils ont participé à la pêche, il est très difficile de les y faire retourner, même s'ils ont beaucoup apprécié l'activité.

Ainsi, il faut discuter longtemps avec les familles avant de les emmener à la pêche, et plus le temps de la pêche approche, plus ils ont peur, ils sont insécurisés. Les raisons de cette anxiété semblent être liées au fait qu'ils doivent circuler dans des lieux qui ne font pas partie de leur territoire quotidien (donc, sur lesquels ils n'ont pas de contrôle) et

qu'ils se méfient des expériences nouvelles (car elles bouleversent leur quotidien et sortent du champ du contrôle domestique).

Il est difficile aussi de recruter des participants pour retourner à la pêche, même s'ils ont aimé l'activité. Un des intervenants résume ainsi une des principales difficultés rencontrées : "le plaisir leur fait peur". Pour faire en sorte que les gens retournent à la pêche, il faut non seulement discuter longuement avec eux, mais il faut aussi les habituer à profiter de ces bons moments (faire en sorte que l'expérience de quelque chose d'agréable soit moins dérangeante) et à se sortir de la sécurité du quotidien dans lequel ils s'enferment, ce quotidien qu'ils contrôlent en fait et qui ne les menace pas.

Il est certain que les gens ont de nombreuses obligations auxquelles ils ne peuvent se soustraire (voir section précédente). Néanmoins, il est clair que les gens s'érigent aussi de nombreuses barrières qui finissent par en décourager plus d'un à participer aux activités. Le type d'insécurité que les gens vivent varie beaucoup et des angoisses sont exprimées, par exemple, en relation à la nourriture (car plusieurs n'ont rien pour faire des lunchs), le transport, l'heure à laquelle ils devront être prêts, le danger de l'activité, les coûts cachés, et ainsi de suite.

3.3.1.3 Troisième contrainte : le manque d'accès et la perception négative du milieu

La contrainte du manque d'accès aux sites de pêche se ressent, premièrement, au niveau de problèmes d'accessibilité en raison des moyens de transport (cf. première contrainte, i.e. coût prohibitif des transports en commun, pas de véhicule personnel) et, deuxièmement, d'une façon plus subtile qui fait du fleuve, barricadé dans le secteur de Hochelaga-Maisonneuve, une sorte de no-man's-land :

> "Iriez-vous maintenant pêcher ici en face? —... en face? Où ça? —Ben ici, sur les quais, ...sur le bord de l'eau? —Ben, c'est le Port de Montréal, on n'a pas le droit d'y aller. Tu peux pas y aller. Tout le bord de l'eau est privé, ...c'est tout le Port. Y'a des clôtures partout. Y'a juste au Parc Bellerive... Et puis, plus loin c'est les raffineries."

Outre le manque d'accès directs au fleuve dans ce secteur de Montréal, la perception à peu près généralisée que les gens rencontrés ont de la qualité du fleuve fait en sorte que celui-ci ne constitue pas une destination privilégiée pour la pêche. La couleur de l'eau dérange, la salubrité de l'eau est perçue comme douteuse et la qualité du poisson est mise en doute. Bref, on se méfie du fleuve.

Premièrement, l'apparence de l'eau (surtout la couleur, que certains qualifient de "pas naturelle") est comprise comme une indication qu'elle est polluée :

> "On voyait toute vert, ...on voyait rien. C'est pas propre le Saint-Laurent".
>
> "Sur le bord, c'est sale".
>
> "Pour nous autres, le fleuve Saint-Laurent c'est une place polluée. Le fleuve c'est... ben, la pollution".
>
> "En face de Montréal ce n'est pas la même qualité d'eau qu'en Gaspésie. Quand tu vois des étroncs qui flottent, ça t'enlève le goût".

Deuxièmement, si on s'explique mal la couleur spécifique de l'eau du fleuve, on se méfie aussi de la qualité du poisson parce que l'eau du fleuve est perçue comme étant sale ou contaminée :

> "C'est pas compliqué, un poisson qui est dans l'eau propre, y'é propre."
>
> "Je mange des fois du poisson parce que je sais qu'il vient de chez nous [Lac Saint-Jean]. Je mange du poisson de la poissonnerie parce que le gars je le connais pis je sais qu'il ne me passerait pas de la bouette, ...je mangerais pas de poisson du fleuve parce que c'est plein de marde pis le poisson en mange."
>
> "Je connais beaucoup de monsieurs qui en mangent, qui passent leurs matins là [à la Promenade Bellerive], pis qui nous disent : —*"Ben voyons donc, ça fait 20 ans que j'en mange pis chu pas malade"*—... Ben là peut-être, mais y'a 20 ans le mercure

c'était trop. —Ouain, y'a beaucoup de gens là-bas [à la Promenade Bellerive] qui rejettent leurs poissons. C'est parce que v'là 20 ans, le fleuve Saint-Laurent... ben, y'avait trop de taux de mercure, ...ça fait que le monde y continuait à pêcher mais y les mangeaient pas, pis y les rejettaient."

"Pis Cousteau quand il dit des choses sur le Saint-Laurent, ...il dit qu'il y a des choses là-dedans que les gens peuvent pas imaginer. —Oui, pis y peut y avoir des bactéries aussi. —Oui, pis des monstres marins... —Mais le poisson des lacs c'est pas pareil. À cause des pourvoiries, le poisson est ensemencé pis ça, on peut en manger. L'eau est meilleure. —Ouain, quand on nous dit d'où vient le poisson, on va savoir si y'é bon."

"Si j'avais pogné un poisson, je l'aurais passé dans la laveuse avant de le manger. —Ben moi, le poisson du fleuve que j'attraperais, je le donnerais à d'autres. —Le donnerais-tu à ta mère? —Jamais de la vie! [rires] ...à d'autres!"

Les enfants rencontrés expriment aussi des opinions semblables à celles des adultes :

"Le fleuve y'é sale, ...tu regardes l'eau pis c'est vert, ...ouarch! —Si l'eau du fleuve était de cette couleur-là [du Gatorade bleu], en mangerais-tu du poisson? —Mets-en!"

"Les poissons du Saint-Laurent c'est pas bon, y sont meilleurs en campagne."

"On pêche pour le sport, ...j'aime mieux quand le poisson est acheté en magasin que d'être attrapé pis mangé après."

"La pêche avant c'était pas un sport, c'était pour manger, ...pis là si tu manges du poisson dans le fleuve... le, euh, le taux de mercure que tu vas avoir dans le corps...! Tu vois même pas les poissons dans le fond... Y'a même des transformations de poisson tellement c'é toxique! Ben, hier, j'ai attrapé une grenouille pis ses pattes étaient toutes déformées!"

"Moi, je prend pas les poissons de la ville."

La perception négative du fleuve est probablement aussi alimentée par une certaine méconnaissance de cet écosystème :

"Dans le fleuve, y'a pas beaucoup de sortes de poisson, y'a pas de variété. C'est pour ça aussi que c'est pas le fun. Ils sont rares en plus. Pis y'a des places où y'en a plus que d'autres. —Ouain, pis c'est rien que des poissons de fond qui vivent dans le fleuve, comme des barbottes."

Enfin, on a aussi pu constater un problème de crédibilité de l'information sur l'état du Saint-Laurent. Les personnes rencontrées semblent généralement plus réceptives aux mauvaises nouvelles qu'aux bonnes, et le scepticisme demeure roi :

"Si on vous dit que le poisson du fleuve est bon, en mangerez-vous? —Moi, je me méfierais — Moi, je dirais que ça dépend d'où il vient."

"Peut-être que le problème de la pollution est réglé maintenant, je ne sais pas, mais en tous cas je m'en méfie pareil du fleuve."

"Pour manger le poisson du fleuve, ...moi j'suis pas sure, j'suis craintive. —Moi j'ai lu tellement de choses sur le fleuve... Dans le temps, v'la 20 ans, y'avait des taux de mercure, maintenant ché plus. —Moi, mon père était débardeur, pis y'en a vu de toutes les couleurs. Il nous disait de ne pas en manger du poisson de là."

L'information sur l'amélioration de l'état du fleuve semble donc avoir une certaine difficulté à se rendre jusqu'à ces personnes. Cependant, il se peut que dans d'autres cas, l'information soit tout simplement difficile à comprendre. Par exemple : "Y'a une pancarte [à la Promenade Bellerive], mais on sait pas ce que ça veut dire... Est-ce qu'on peut se baigner? Est-ce qu'on peut pêcher, oui ou non? On sait pas trop."

La méconnaissance du discours sur les effets bénéfiques de la consommation du poisson du fleuve n'a pas de quoi surprendre. D'une part, les personnes rencontrées mangent

très peu de poisson; elles sont donc probablement moins réceptives aux bonnes nouvelles concernant la qualité de la ressource. D'autre part, une étude sur la perception du risque environnemental, menée par la Direction de la santé publique de Montréal-Centre, fait ressortir un manque de connaissance général en matière de sources d'information sur la santé environnementale ainsi qu'une méfiance face aux autorités gouvernementales. En effet, les données de l'étude indiquent que 74 % des répondants (n=254) du Secteur Est de Montréal (comprenant les quartiers Hochelaga-Maisonneuve et Mercier) ne connaissent pas d'organisme qui s'occupe de l'impact de l'environnement sur la santé. Les autres mentionnent Greenpeace (15 %) et d'autres groupes environnementaux (4 %). Ainsi, les autorités gouvernementales (dont celles de la santé publique) "ne sont pas associées spontanément à la protection de la santé face aux risques environnementaux" (DSP 1996 : 38). Quand les répondants sont questionnés spécifiquement sur leur perception des autorités de santé publique, 68 % des répondants estiment qu'ils sont compétents en matière de santé environnementale, cependant 73 % des répondants croient aussi que ces autorités cachent des informations, ce qui indique un certain problème au niveau de la crédibilité.

Il est important de souligner que les perceptions négatives par rapport au fleuve ainsi que les problèmes de crédibilité de l'information exprimés par les gens du quartier de même que par les personnes rencontrées lors de cette recherche sont partagés par une bonne partie de la population riveraine du Saint-Laurent, comme cela a d'ailleurs été souligné dans quelques autres recherches récentes (LaRue *et al.* 1997, LaRue et Grondin 1995, Dewailly *et al.* 1999).

3.3.1.4 Quatrième contrainte : les impératifs alimentaires

Selon un sondage récent, au moins 8 % des Québécois n'auraient pas les moyens de s'alimenter adéquatement. Ainsi, environ

> "...7 % des Québécois mangent la même chose plusieurs jours de suite parce qu'ils n'ont que quelques aliments sous la main et n'ont pas d'argent pour en racheter, environ 4,5 % des personnes mangent moins qu'elles le devraient parce qu'elles n'ont pas assez d'argent pour la nourriture et 4,1 % des personnes ne

peuvent offrir des repas équilibrés à leurs enfants parce qu'elles ne peuvent se le permettre financièrement." (Santé Québec 2000)

Comment les gens font-ils pour alléger l'insécurité alimentaire? Dans un numéro récent de la publication *La Quête*, une collaboratrice répondait ainsi à cette question : "Que fait le pauvre pour manger? Son possible!" (Lise X. 2000 : 9). Et parmi les possibilités qui s'offrent aux gens dans le besoin, figurent en tête de liste les ressources d'aide alimentaire. La situation n'est pas simple, par contre, puisque Beeman *et al.* (1997) ont constaté divers problèmes liés au dépannage alimentaire, en particulier celui de la dépendance. Pour eux,

> "...il s'agit uniquement d'une mesure d'urgence pour suppléer au manque de nourriture de personnes défavorisées. Ce dépannage ne résout pas d'autres problèmes que vivent les usagers, comme la rupture avec la plupart de leurs réseaux sociaux, une faible estime de soi, les sentiments de honte, d'inutilité et d'impuissance. De plus, il entraîne des effets pervers comme le commérage entre les usagers et les bénévoles, le sentiment d'humiliation, la culpabilisation. Des intervenants ont constaté que certains usagers adoptent une attitude de droit acquis face au dépannage et qu'ils ne voient pas l'intérêt de participer à des activités susceptibles de favoriser leur propre prise en charge. Bref, il semble que le dépannage alimentaire ne contribue pas à la prise en charge et que même il aboutisse à un affaiblissement de cette capacité." (Beeman *et al.* 1997 : 48)

La question de la dépendance envers les banques alimentaires fait ressortir le hiatus qui sépare les motivations de l'État (dépanner les gens en situation d'urgence) des besoins des usagers (s'assurer une source d'approvisionnement stable pour suppléer à leur manque chronique d'aliments). En effet, sur la base de leurs données montréalaises, Jacobs Starkey *et al.* (1998 : 1148) constatent que, pour les usagers, "the food bank is a community service and a necessity rather than an embarassement. In view of this perspective on the part of the users, it may be inappropriate to refer to food banks as emergency food resources." Battle (1994) avait d'ailleurs déjà souligné ce fait quelques années auparavant :

> "Food banks meet a need that doubtless always existed and will continue to exist; once they become established and known, it is hardly surprising that more and more working poor and welfare poor Canadians will turn to them to help stretch their inadequate incomes. Food bank statistics are not a good indicator of poverty in general." (Battle 1994 : 171-172)

Donc, les personnes en situation de précarité ne peuvent pas se passer des banques alimentaires et celles-ci constituent davantage un besoin régulier qu'une ressource permettant de répondre à des demandes d'urgence. Cependant, parce qu'elles ne suffisent pas à rencontrer les besoins croissants de la population montréalaise, il est clair que les banques alimentaires ne sont qu'un élément d'un réseau plus ou moins étendu de ressources auxquelles les gens font appel régulièrement pour combler leurs besoins essentiels. Les données de la présente étude indiquent qu'il est aussi très clair que la pêche de subsistance ne fait pas habituellement partie des alternatives envisagées. Même les enfants rencontrés considèrent que ceux qui pratiquent la pêche sont des gens qui aiment la pêche et qui aiment aussi le poisson. Ils ne feraient pas ceci parce qu'ils meurent de faim, ils ne chercheraient pas à survivre avec le poisson.

En fait, à l'égard de l'existence d'une pêche de subsistance dans les milieux pauvres de Montréal, tous les adultes rencontrés s'entendent sur l'irréalisme d'une telle possibilité. Deux raisons ont été invoquées pour expliquer ceci soit, d'une part, le refus de concevoir que quelqu'un puisse manquer d'aliments et, d'autre part, l'importance du temps nécessaire pour combler les besoins alimentaires essentiels des familles dans le besoin.

En regard du refus de concevoir que quelqu'un puisse manquer d'aliments, il faut spécifier que ce type de discours n'a été tenu que par quelques-uns des hommes rencontrés. Ces pères ne voient aucun problème avec l'aide alimentaire. Selon eux, il y a beaucoup de ressources disponibles et personne ne peut manquer de nourriture s'il se donne la peine de chercher :

> "Moi j'embarque pas là-dedans, l'idée que les gens manquent de nourriture. C'est impossible de manquer de nourriture, ...c'est l'orgueil ou ils sont trop gênés. Il faut se bouger le cul pis y'en a en masse! C'est facile d'avoir du manger."

Vu l'accès possible à de nombreuses ressources alimentaires, ces hommes ne peuvent pas concevoir non plus l'existence d'une pêche de subsistance :

> "Est-ce qu'il y a des gens qui pêchent par manque de nourriture? —Non! Si tu manques de manger à Montréal, c'est parce que tu veux bien. Y'a tellement d'organismes, de soupes populaires que tu peux pas manquer de nourriture. Ceux qui pêchent c'est parce qu'ils aiment ça."

> "Ben, ça te tente pas toujours non plus de manger du poisson, ...pis c'est plus facile d'aller au Centre-Ville chercher du manger."

Il semble bien que ce ne soient pas ces hommes qui doivent assurer quotidiennement la survie alimentaire de leurs familles. D'ailleurs, aucune des femmes rencontrées n'a tenu un tel discours. De plus, les hommes qui tiennent ce type de discours semblent faire preuve de ce que Paugam (1991) appelle du "détournement de discrédit", soit lorsque le caractère insupportable du stigmate (dans ce cas-ci, "manquer de nourriture") est tel qu'il faille le déplacer et le reporter sur l'autre :

> "...la catégorisation des "indésirables" (...) est un moyen utilisé par la plupart des ménages assistés pour donner d'eux-mêmes une image plus favorable et avoir le sentiment d'appartenir à un groupe respectable qui n'a pas pour autant d'existence réelle. On sait par ailleurs qu'il est toujours possible à ceux qui sont accablés par un tel discrédit de retourner le sens de l'accusation et de faire valoir d'autres valeurs compensatrices." (Paugam 1991 : 201-202)

D'autres hommes ont soulevé une autre dimension du problème, soit le manque de temps pour pratiquer la pêche :

> "Quelqu'un qui a faim n'ira pas au fleuve parce qu'il faut trop de temps pour attraper un poisson. Si y pogne pas de poisson, y mange pas plus... Pis en plus, y'aura manqué sa chance à la banque alimentaire."

En fait, c'est essentiellement cet élément (i.e. l'importance du temps nécessaire pour trouver de quoi manger) qui est ressorti des discussions avec les femmes pour expliquer une limite majeure à la pêche de subsistance. Il est clair que les personnes rencontrées manquent de temps pour aller pêcher en raison de différentes obligations qu'ils doivent remplir (voir plus haut). Parmi celles-ci, la principale s'avère le besoin élémentaire de se trouver des aliments, donc de se rendre aux banques alimentaires ou ailleurs au besoin. Selon les mères rencontrées, soit les principales intéressées, la simple activité de combler les besoins alimentaires quotidiens de leurs familles leur demande énormément de temps.

De plus, il leur semble absurde d'évoquer l'idée de pêche de subsistance puisqu'elles sont déjà occupées à rechercher de la nourriture toute la journée. Leurs lieux d'activités de subsistance sont centrées autour de la ville. C'est ça leur "milieu naturel", celui où ils vont puiser de quoi alimenter leurs familles. En ce sens, elles dissocient clairement la ville —la jungle urbaine—, d'avec la nature — ce qui est à l'extérieur de la ville, ce qui est loin. À Montréal, elles doivent débusquer continuellement de nouvelles sources d'approvisionnement, elles doivent continuellement tisser et retisser un réseau très complexe de contacts pour s'assurer un approvisionnement le plus constant possible (auprès de leurs amis, de leurs voisins, de leurs familles, des banques alimentaires). Et ce n'est pas facile. Chaque jour elles doivent agrandir leur territoire de récolte, elles doivent laisser en friche pendant un certain temps et ménager certaines sources pour ne pas les épuiser, elles doivent laisser en jachère des sources alimentaires où elles ont trop puisées. En fait, elles sont insérées dans un contexte de développement durable de l'aide alimentaire; cultiver et diversifier ses sources pour en assurer la pérennité, pour ne pas trop les exploiter :

> "Quand vous manquez de nourriture, pourquoi vous n'allez pas pêcher au fleuve? —Ben c'est pas tout le monde qui pense "poisson", comme tu dis, comme ça, quand y'ont rien à manger. —Quand y'a plus rien, on va s'asseoir pis on se casse la tête à dire *"Kossé qu'on va manger...?"* Pis on va aller voir qui va nous aider. Quelqu'un qui est très autonome ou qui sait pêcher, peut aller pêcher. Si on est pas guirés sur ça, on y pense même pas. —Regarde, moi quand je manque de bouffe, je me trouve une solution, je me trouve des places. Quand je manque des

choses je peux me débrouiller, je peux aller à l'Armée du Salut, à Jeunesse au Soleil... On peut se renseigner autrement, on peut se faire aider par Paul des fois. —Mais tu n'aurais pas le réflexe de partir, pis prendre ta canne à pêche...? —Non, non, non, ...moé j'suis pas comme ça. —Pourquoi? —Ben, parce que moé, chu faite indépendante! —Mais... —Parce que moé, je me fais comme un défi, t'sé. Bon, chu dans le besoin; il faut que je parte, il faut que ça clique, il faut que ça bouge pis que je trouve une solution. —Mais le défi, c'est pas de prendre ta canne à pêche? —Ben non, une fille de campagne pourrait avoir le réflexe, mais pas une fille de ville. —Regarde, elle t'explique que en campagne tu peux trouver des choses, tu peux aller pêcher, chasser, tu peux trouver des choses entre les arbres. En ville, c'est de trouver à qui tu vas demander. C'est autant de travail, mais la campagne c'est pas dehors, c'est en-dedans, c'est dans la ville. C'est comme une jungle ici en ville, pas besoin d'aller dehors."

Est-ce dire que les pauvres ne pêchent pas? Bien sur que non! Mais les personnes interviewées soulignent que la pêche qui s'effectue dans les milieux pauvres est davantage un passe-temps que symptomatique d'une pêche de subsistance :

"Moi, j'en connais des gens qui restent à Tétreauville, des gens qui mangent le poisson qu'ils pêchent. Ils s'en congèlent pour l'hiver. Y'aiment ça le poisson pis y'ont pas beaucoup d'argent. C'est une économie parce que tu peux plus acheter de poisson, c'est trop cher."

"Ceux qui passent leur temps à pêcher et qui en pognent [du poisson], c'est parce qu'ils n'ont rien d'autre à faire".

"À 50-55 ans, t'as plus rien à faire, ...c'est ce monde-là qui passent leurs journées à la pêche."

3.3.2 *Les impacts sociaux, psychologiques et physiques de la pêche*

Alors que la section 3.3.1 discute des facteurs limitants, des contraintes qui font que les gens n'ont pas l'habitude d'aller à la pêche (au Saint-Laurent, en particulier), cette section-ci discute de l'impact qu'ont eu les activités de pêche organisées auprès de ces personnes. La principale question discutée est : peut-on caractériser les impacts de la pêche au fleuve et de la consommation des prises auprès de personnes souffrant de précarité financière?

Donc, on s'intéresse ici aux impacts de la pêche, une fois que les contraintes sont réduites, notamment grâce à des semaines (sinon des mois) de travail social auprès des familles pour les encourager, les stimuler ou les rassurer afin qu'elles participent à la pêche. Comme l'accent est mis sur la santé, on a examiné trois types d'impacts potentiels : sociaux, psychologiques et physiques.

3.3.2.1 Impacts sociaux

La grande majorité des personnes rencontrées, autant les adultes que les enfants, a beaucoup apprécié pratiquer la pêche en ville. Elles ont aimé la tranquillité de l'endroit (la Promenade Bellerive) et ont trouvé l'activité reposante.

Selon les observations des intervenants sociaux, l'impact principal des activités de pêche familiale a été de permettre un rapprochement entre les membres de la famille. Il est certain que des changements à long terme nécessiteraient des activités plus soutenues. Cependant, des changements de comportement fort positifs ont été observés suite aux activités, notamment en regard des compétences parentales, de l'amélioration des rapports parent/enfant (en particulier, en regard des pères qui font habituellement très peu d'activités avec leurs enfants) :

> "En famille c'est bien [la pêche], parce qu'on n'est pas tout le temps proches (...) J'essaie de m'approcher de mes enfants, pis ça c'est une bonne activité qui aide."

"[Une jeune fille qui ne vit pas avec son père mais qui a eu l'occasion d'aller à la pêche avec lui raconte :] "Y'a des endroits [dans le fleuve] comme en campagne. Y'a des arbres, y'a plein d'oiseaux. Ben, ça fait comme en campagne. Les oiseaux chantent, y'a des petites libellules bleues, y'a des patineurs sur l'eau. Pis on voit des poissons dans l'eau, pis des fois y'en a qui sautent. (...) Moi j'aime mieux aller à la pêche avec mon père [plutôt qu'avec des amies] parce que t'es bien. T'entends rien que les oiseaux chanter... Chez nous, le soir, on entend toute du bruit, y'a toujours du bruit. Pas à la pêche."

"Pis là j'y ai dit à mon gars : *"M'a te montrer comment pêcher, moé"*. Pis on est allés."

Beeman *et al.* (1997 : 54) ont observé des actes de solidarisation au sein des groupes d'aide alimentaire : "Nous évoquons ainsi la création de liens très élémentaires de sociabilité entre les participants qui évoluent au sein de ces groupes (*e.g.* cuisine collective, café-rencontre, service de repas pour ex-psychiatrisés, etc.) et qui n'ont pas de réseaux sociaux ou qui ont dû couper leurs liens avec ceux-ci en raison de leur nouvelle condition de 'pauvres'". Ils font référence à ce qu'ils appellent des "expériences de microsolidarité". Des actes de solidarisation semblables ont été aussi observés lors des activités de pêche, mais à une autre échelle puisqu'ils permettaient la reconstruction ou la consolidation de liens à l'intérieur de la famille et ce, non seulement entre parents et enfants, mais aussi entre enfants :

"Fais-tu des activités des fois avec ton frère? —Ben non, jamais. Y'é tout le temps parti. —Tu joues jamais avec lui? —Ben non, ben à part quand on va pêcher. —Il t'aide? —Oui, c'est le fun. Il me montre des affaires, comment faire, pis on parle."

La pêche permet aussi aux gens de socialiser avec d'autres personnes à l'extérieur de leur groupe. Ceci avec lieu entre des enfants et des adultes, mais surtout entre adultes :

"Y'a des monsieurs qui nous donnent des conseils de pêche, qui donnent des..., des choses là pour mettre sur les hameçons... —Des leurres? — Oui! Des vers fluos, des grenouilles..."

"C'est l'fun des fois d'être avec des enfants, mais d'autres fois c'est l'fun d'être avec des adultes. Des fois aussi c'est bon d'être juste avec des gars parce que dépendamment avec qui té, tu parles pas de la même chose".

"On rencontre du monde là-bas... La pêche c'est pas juste pour pêcher, c'est aussi pour rencontrer du monde, prendre de l'air."

Quant aux activités de pêche organisées avec seulement des enfants, les enfants étaient généralement contents d'avoir pu s'amuser avec leurs amis. Par ailleurs, les intervenants ont remarqué un impact non-négligeable auquel ils ne s'attendaient pas, soit que la pêche en dehors d'un contexte familial pouvait permettre à certains enfants en difficulté de développer un rapport sain avec un autre adulte que le parent, de bâtir une relation de confiance avec cet adulte car ils n'étaient pas placés dans un contexte social conflictuel comme c'est souvent le cas pour eux. D'ailleurs, le rapport Bouchard (1991) avait déjà souligné l'importance de ce type d'interaction.

Un autre bénéfice de ces activités de pêche est relié aux coupures budgétaires qui affectent depuis un certain temps les groupes qui s'occupent du bien-être des enfants provenant des milieux pauvres. En effet, auparavant plusieurs jeunes de milieux populaires pouvaient bénéficier de séjours dans des colonies de vacances durant l'été. En raison de nombreuses coupures budgétaires, ces enfants sont maintenant envoyés dans des camps de jour de la ville de Montréal. Malheureusement, les enfants finissent souvent par décrocher et passent leurs étés dans les ruelles à ne rien faire. Le fait de pouvoir emmener les enfants à la pêche a été fort bien apprécié de plusieurs parents, inquiets de l'inactivité de leurs enfants :

"Quand les enfants sont partis à la pêche ça nous donne un p'tit répit, on n'est pas inquiètes."

Enfin, il faut noter que l'organisation d'activités de pêche en groupe n'est pas toujours de tout repos et ne constitue pas nécessairement toujours un élément facilitant les rapports sociaux. Ainsi, lorsqu'une sortie avec plusieurs familles est organisée, il arrive que certaines personnes s'entendent, disons..., plutôt mal, ce qui peut envenimer

l'atmosphère. Les intervenants ont donc appris assez rapidement qu'ils ne devaient pas seulement organiser les activités, il leur fallait aussi être conscient des animosités possibles; il leur fallait les respecter et ajuster leur animation pour être en mesure de détourner les problèmes s'ils se présentaient.

3.3.2.2 Impacts psychologiques

Les enfants aiment bien aller à la pêche. Le petit X., par exemple, a hâte de retourner à la pêche. Il vit un divorce difficile entre ses parents. Il vit dans un climat de violence où le père menace de mort la mère, il vit l'angoisse quotidienne. La pêche lui permet d'oublier tout ça, de décrocher pendant quelques heures, de s'éloigner plus facilement de ce quotidien qui le rattrape quand il "traîne dehors", quand il "fait les ruelles", quand il est avec ses amis, quand il est à la maison. La pêche le dépayse, lui permet de se distancier de ce qui l'interpelle, de ce qui lui rappelle la maison, la violence, la peur. Il est difficile de rendre tangible les difficultés des enfants[7] qui ont été recrutés pour participer à la pêche :

> "Moi, mon été idéal, ce serait d'aller chez mon père à [... quelque part], parce que c'est pas comme à Montréal. Le monde est plus gentil là. Ils parlent mieux. Ici le monde se chicane tout le temps".

Les parents et les intervenants reconnaissent que l'expérience est très fructueuse pour les enfants car leur estime de soi se serait améliorée. Les parents ne sont pas souvent habitués à travailler et augmenter l'estime de leurs enfants (pas le temps pour des bravos, rarement de félicitations, pas d'encouragements). La stimulation précoce pour les enfants cède souvent le pas à la stimulation par la peur.

L'impact de la pratique de la pêche sur leur bien-être, les enfants l'expriment ainsi : ils ont l'impression d'être "un peu spécial", d'avoir fait quelque chose qui les distinguent des autres qui ne l'ont pas fait; ils sont allés à la pêche eux, pas leurs amis. Leur estime de soi est positivement affectée par l'expérience car ils ont fait quelque chose de

différent des autres, quelque chose d'inhabituel. Ils ont acquis des connaissances, ils ont développé des habiletés nouvelles, inhabituelles dans leur entourage. Bref, ils ont été initiés à un monde qu'ils ne connaissaient que par l'entremise de la télé ou des BD. Cependant, il faut souligner que cette activité, ils l'ont faite sous la supervision d'un adulte avec lequel ils étaient en relation de confiance. En effet, l'intervenant social et le guide qui les accompagnaient ont dû réussir, lors de la phase préparatoire, à les mettre en confiance, ce qui a renforcé leur sentiment de pouvoir avoir des rapports normaux avec des adultes, des rapports de confiance et de respect réciproques, ce à quoi ils ne sont pas habitués.

Pour les enfants, la pêche c'est aussi une activité reposante et responsabilisante car : 1- ils n'ont pas besoin de performer et peuvent fonctionner à leur propre rythme; 2- ils peuvent décrocher d'un milieu familial parfois difficile; 3- ils apprennent à être autonomes grâce à du renforcement positif.

> "Pour les enfants, ça fait changer le climat, ça change l'intérieur pis ça les fait sortir dehors."

> "X. a des problèmes de concentration, pis la pêche ça l'aide beaucoup, beaucoup à se vider. Elle se vide, elle se relaxe, elle est vraiment bien. Elle arrive de la pêche, elle n'est pas speedée, ça la calme."

> "Ma fille est fière d'elle quand elle revient de la pêche avec un poisson. Je lui avais dit : *"Vas-y, tu vas prendre confiance en toi!"*".

D'autres effets de la pratique de la pêche sur les enfants ont été notés par les intervenants, en particulier une stimulation apparente de leur capacité d'apprentissage. Par exemple, après avoir été à la pêche, un des jeunes garçons a regardé longtemps et avec intérêt les poissons du Biodôme car ça lui disait quelque chose. Une des jeunes filles s'est mise à regarder des livres qui parlaient de poissons. Ce sont des choses que ces enfants n'avaient jamais l'habitude de faire. La curiosité de quelques enfants en

---

[7] Dans un récent article critique sur le système de soins aux enfants, deux psychologues (Gauthier et

difficulté paraît donc avoir été stimulée par la pratique de la pêche, ce qui a surpris agréablement autant les intervenants que les parents :

> "J'aime ça qu'il aille à la pêche; ça lui fait penser à autre chose (...) il revient et il est un peu plus relax. C'est comme un hyperactif, il a besoin de choses comme ça. Il ne fait pas de sport, rien, alors je voulais qu'il fasse la pêche. Pis ça lui a donné le goût de faire d'autres choses aussi."

Les parents accompagnent parfois les enfants, activement ou non. Ils sont alors "en vacances"; ils pique-niquent, se font bronzer ou participent à la pêche avec les enfants. Ils se replient sur eux-mêmes et tantôt s'ouvrent aux autres, aux enfants :

> [Une mère dit à une autre :] "Imagine-toi donc que je lui ai montré un truc à ta fille pour prendre des vers. Pis après je lui ai montré un truc pour prendre le poisson. Je lui ai dit comme ça : -*"Tu lui crèves les yeux pis y bougent plus. Tu lui mets les deux doigts dans les yeux comme ça"*... Ben, a l'a fait une fois pis depuis ce temps-là a dit : -*"Bouge pas, je suis capable!"*, pis a leur crève les yeux, pis a les enlève du fil."

Les intervenants notent aussi des changements importants parmi les parents qui participent à la pêche, notamment au niveau de la représentation de soi. Cependant, l'expérience est un peu différente pour les hommes et les femmes.

Les hommes se justifient sur la raison pour laquelle ils n'ont pas rien attrapé ou alors, s'ils sont chanceux, comment ils ont fait pour attraper le poisson le plus gros, le plus combatif. Ils se targuent aussi de savoir comment préparer les agrès, comment décrocher le poisson, et ainsi de suite. Ce savoir fait aussi qu'ils se sentent utiles auprès de leurs enfants. Bref, les pères ont acquis une certaine fierté d'aider, de contribuer au bon déroulement des activités. Ils sont contents et fiers d'eux car ils se perçoivent dans un nouveau rôle familial, valorisant pour une fois :

Lajoie 2000) ont bien fait ressortir la profondeur de cette détresse des enfants.

"Y'étaient pognés, pis j'ai été les aider".

"Y'ont besoin de moi".

"Je suis père maintenant".

Pour les femmes, c'est surtout le rapprochement avec les enfants dans un contexte de détente qui est plaisant, gratifiant. Pour plusieurs mères, d'ailleurs, c'est l'occasion d'expériences nouvelles que ne permet pas la vie familiale habituelle, d'expériences de solidarisation en fait :

"Pour la première fois j'ai passé une journée avec mon gars".

Pour les femmes, c'est aussi l'expérience d'autres réalités, l'occasion de relever des défis qui contribuent à augmenter leur estime de soi et leur fierté, à les valoriser en somme :

"Il faut que je réussisse à mettre le ver moi-même."

"Laisse-moi faire, il faut que je décroche le poisson tout seul."

"J'ai trouvé ça ben l'fun. Mais la seule affaire que j'osais pas faire au début...ma peur...j'ai pogné le ver pis j'ai dit : *"Kin toé!"* Pis là, je l'ai cassé pis je l'ai mis après ma canne. J'ai essayé de faire quelque chose, pis j'ai réussi. J'ai passé 3-4 heures au soleil pis j'ai aussi réussi à pogner un coup de soleil [rires]...mais j'ai eu du fun."

Néanmoins, pour les hommes autant que pour les femmes, une particularité fort appréciée de la pêche, c'est qu'elle permet un repli individuel, où chacun peut être seul avec sa ligne. Elle offre un répit qui permet d'éviter que les gens soient toujours en contact ou confrontés aux autres. Ceux qui participent à la pêche oscillent donc, à leur gré, entre l'intégration et l'exclusion. C'est très facilitant comme activité car les relations sociales s'initient au rythme de chacun. À cet effet, l'impact principal noté par les adultes est la possibilité de "décrocher", ce qui leur permet de remettre certaines choses en perspective :

"Aller à la pêche ça change d'environnement, ça relaxe, ça change les idées de place."

"[Après la pêche] je suis plus relax...t'as le temps de réfléchir un peu. Mais aller plus longtemps, c'est mieux parce que t'a le temps de prendre des décisions, comme quand tu passes 3-4 jours."

"Des fois ça arrive que... quand t'es plein de problèmes là, t'as ta canne à pêche là, ça fait du bien. Nous autres les toxicomanes on est de même... on est des extrémistes... À un moment donné, il faut lâcher prise sur des affaires... pis la pêche ça, ça m'aide c'est ben certain."

"Quand tu pêches, t'es tout seul avec toi, tu peux prendre des décisions".

"Quand t'es à la pêche, tu oublies tout".

"C'est une bonne idée d'emmener les gens à la pêche. On pense plus à nos problèmes, à nos affaires... Mais si t'aimes pas la pêche, t'as pas le réflexe d'y aller même si tu sais que ça peut te relaxer".

"À la pêche, tu peux t'isoler même si y'a plein de monde".

"Moi aussi quand j'ai besoin de décompresser, j'y va à la pêche."

Les enfants reparlent de l'activité de pêche, soit avec ceux qui ont participé, soit avec leurs amis. Ils sont fiers et veulent y retourner. Les parents en reparlent eux aussi car ils aiment l'expérience. Les autres intervenants qui suivent ces familles sont satisfaits aussi, ils sont heureux que ces enfants participent à l'activité, qu'on s'occupe d'eux, et ils sont prêts à donner leur support, à voir davantage de personnes en profiter. Mais c'est là une arme à double tranchant : ceux qui ont entendu parler de la pêche en ville veulent aussi y aller, ils veulent participer, mais il n'est simplement pas possible de les y emmener. Question de ressources essentiellement car il faut ici privilégier ceux qui font l'objet d'un

suivi social afin de maximiser les retombées de l'activité. On l'a vu : il faut du temps pour préparer les familles, il doit exister une relation de confiance étroite entre les familles et les intervenants sociaux afin de de faire en sorte que la pêche soit autre chose que le simple acte d'essayer d'attraper du poisson. La pêche est ici exercice de solidarité, elle est un apprentissage de relations sociales dans le cadre d'une activité dépaysante. Mais elle permet aussi de "laisser aller". Une fois l'activité terminée, ses bienfaits se prolongent car on en reparle, on discute de choses qui ont été évoquées de façon intime lors de la pêche, ce qui devient aussi l'occasion de reparler d'autres choses (des difficultés à l'école, du climat familial, des habitudes de vie, et ainsi de suite). À deux reprises au cours de l'été, au cours des activités de "debriefing", l'intervenant social nous a dit de la pêche :

"Cette activité-là fait dire la vérité aux pères."

"Les mères me disent des choses que même leurs avocats ne savent pas."

Enfin, en plus des bénéfices psychosociaux de la pratique de la pêche, nous avons observé que cette activité peut aussi faciliter la réhabilitation sociale de cas problèmes. Ainsi, par exemple, un des pères toxicomanes qui a participé aux activités a pris goût à la pêche et désire maintenant aller en cure sur la Côte-Nord. À cet endroit, les hommes sont isolés de leur milieu et entreprennent une démarche pour se reprendre en main tout en étant formés pour devenir des guides de pêche. C'est d'ailleurs à cet endroit qu'a été formé le guide qui accompagnait les familles; d'une certaine façon, la boucle a été bouclée, et un des hommes qui a suivi sa thérapie en nature est revenu en aider d'autres de son milieu.

3.3.2.3 Impacts physiques

Le premier type d'impact physique examiné est celui de la sécurité alimentaire. Ceci est particulièrement important pour les populations défavorisées puisque des données montréalaises récentes indiquent clairement que les recommandations du *Guide alimentaire canadien* ne peuvent pas être respectées par ceux qui dépendent des banques alimentaires puisque celles-ci ne sont pas en mesure d'offrir la variété de nutriments

nécessaires (Jacobs Starkey 1994, Jacobs Starkey *et al.* 1998). Compte tenu de cette limite, la pêche permettrait de combler certains besoins nutritionnels des populations défavorisées.

On n'en est pas ici au niveau des bienfaits psychosociaux potentiels des activités de plein air sur le bien-être de la personne. On est plutôt à un niveau plus primaire de survie. Malheureusement, il n'y a eu que très peu d'impacts à ce niveau car la majorité des participants n'ont pas eu de prises. Et quand il y a eu des prises, celles-ci n'ont pas été nécessairement accueillies avec des bravos. Par exemple, une jeune fille a eu quelques prises mais à son retour à la maison sa mère lui a demandé de les jeter aux poubelles :

> "Pis là a y'a dit : *"Ouach! Kossé ça? Du poisson? Où t'as pris ça? (...) Au fleuve en plus? Ouach! Mets-moi ça aux poubelles tout de suite!"* "

On sent là toute l'ampleur du travail qui peut être nécessaire pour rendre positive l'expérience de la pêche, pour rendre positive la consommation du produit de la pêche, pour rendre positive l'expérience des enfants...

L'alimentation des participants n'a donc pas changé suite aux activités de pêche. Ceci est en accord avec ce que les adultes soulignaient en regard de l'incertitude et de l'investissement de temps nécessaire pour s'assurer des prises à la pêche. De plus, les intervenants ont souligné un autre élément important en regard de la consommation de poisson : comme la plupart des gens ne connaissent pas le poisson, ne sauraient pas quoi faire d'une prise, ils auraient probablement besoin d'encadrement pour le préparer, à défaut de quoi celui-ci finirait pas passer trop de temps au réfrigérateur. Pour illustrer ceci, l'intervenant social donne l'exemple d'une fois où les familles ont pu recevoir des dindes gratuitement : la plupart n'avaient rien pour la faire cuire et ne savaient pas comment s'y prendre puisqu'ils n'en avaient jamais eu l'occasion.

De plus, il y a aussi résistance à consommer le poisson, non seulement parce que les gens n'ont pas eu le temps de développer un goût pour cet aliment, mais aussi parce qu'ils s'en méfient. Il y a donc un apprivoisement de la ressource qui s'avère nécessaire

avant que l'on puisse escompter un éventuel impact alimentaire de ce type de pêche en ville.

Ceci ne signifie pas que les gens étaient contre l'idée qu'il faudrait encourager la pêche et la consommation du poisson du fleuve parmi les pauvres. Au contraire! On le souhaitait même... pour les autres!

Paugam (1991 : 190) souligne qu'il "est frappant de constater que les assistés ne se comparent pas à ceux qui ont un emploi ou un statut social dérivé de l'emploi, mais plutôt à ceux qui ont un statut social comparable au leur. D'une manière plus générale, on pourrait dire que le pauvre ne se compare pas au riche mais à celui qui est juste au-dessus de lui, celui qui est un peu moins pauvre." Dans le cas qui nous concerne, ce n'est pas tout à fait ce que nous avons pu observer, au contraire! Par exemple, les enfants ont parlé facilement des bénéfices qu'il pouvait y avoir d'emmener les "pauvres" à la pêche. Ces enfants ont commencé par décrire ainsi les "pauvres" : ce sont "les quêteux", "ceux qui n'ont rien", les "sans domicile", "ceux qui n'ont pas d'argent". Les enfants sont unanimes à penser qu'il faudrait les emmener à la pêche ces pauvres. Pourquoi? "Parce que ça leur permettrait d'avoir quelque chose à manger" et "Comme ça y pourraient aussi parler avec quelqu'un..., ça leur ferait du bien qu'on s'occupe d'eux-autres un peu". Lorsque les enfants décrivent ces bénéfices, un moment de silence s'installe parmi les auditeurs, parents ou voisins, spectateurs silencieux qui observent le groupe de discussion, qui tendent une oreille émue et boivent les paroles des enfants. Le moment est intense car on ne peut pas faire autrement que se demander si les enfants parlent réellement des "vrais pauvres", les "plus pauvres que soi", ou s'ils parlent d'eux...

Le deuxième type d'impact considéré ici est celui de la sécurité physique. Les impacts au niveau de la sécurité, les gens en expriment rarement, mais ils apparaissent soudain au détour d'une conversation :

> "X. m'a fait sortir hier... Y m'a dit vient t'en à pêche avec moé. Si y m'avait pas pogné, si y m'avait pas sauvé, je serais allé voir mon oncle avec un bat de baseball... Je l'aurais tué c'est certain... Sortir, ça fait du bien".

Les intervenants observent aussi des conséquences importantes, mais difficilement prévisibles, de la pratique de la pêche sur les comportements violents :

> "Quand les gens reviennent de la pêche, l'atmosphère est aussi plus calme à la maison..., y'a moins de violence, moins de crises de la part des enfants...pis ça, ça aide parce que les parents pognent pas les nerfs..."

> "Si les familles vont pêcher, tout le monde est fatigué, knock-out après. Y'a pas de baffes ce soir-là...c'est les vacances. C'est un impact santé direct ça..."

3.3.2.4 Le lien entre la pêche et les impacts socio-sanitaires observés

À quel point les impacts sociaux, psychologiques et physiques observés peuvent-ils être attribuables à la pratique de la pêche? Se peut-il que seuls l'encadrement des familles et le dépaysement soient les principaux facteurs de changement?

Puisque ces familles font l'objet d'un suivi constant de la part de travailleurs sociaux et de nombreux autres intervenants, il faut chercher ailleurs que dans l'encadrement des familles la source des impacts observés. En fait, il appert que c'est la pratique de la pêche elle-même qui semble s'avérer un facteur majeur de changement. Contrairement au suivi dont ils font l'objet, le fait d'emmener les familles ou les enfants défavorisés à la pêche donne l'occasion de participer à une activité "normalisante". Premièrement, cette activité se pratique en famille, dans une atmosphère de détente, donc à l'extérieur des milieux habituellement associés aux difficultés familiales, à la violence ou à des problèmes de tous ordres. Les familles sont ainsi dissociées, au moins pour un moment, de ce qui les ramène constamment à leur statut précaire et à leur isolement, de ce qui mène à leur repli domestique. Deuxièmement, la pêche est une activité "normalisante" dans la mesure où c'est une activité accessible, donc une activité que tout le monde est susceptible de pratiquer. On ne parle pas ici de camping dans les Laurentides ou de pêche dans le Grand Nord. On parle de pêche, en ville, au bord du Saint-Laurent et à quelques minutes du chez soi. C'est proche et suffisamment loin en même temps.

Sorties des contextes associés à la souffrance pour faire un pique-nique, pour taquiner le poisson, pour regarder couler le fleuve —des activités qui sont loin du vécu des familles— les familles ne sentent plus sur eux le regard stigmatisant de ceux qui les côtoient; quand on regarde une famille s'adonner à ces activités, on ne peut pas savoir que les parents sont toxicomanes, que la famille vit régulièrement la violence, la pauvreté ou l'angoisse. Et le fait de ne pas avoir ce regard stigmatisant est une expérience rassurante pour les participants. Ils ne se sentent pas jugés et peuvent se laisser aller. Le contact avec autrui redevient plus facile, on n'a pas à se méfier et être continuellement aux aguets.

De plus, ces activités sont "normalisantes" aussi car tout en demeurant thérapeutiques pour les familles, elles ne se déroulent pas dans un cadre traditionnel. En fait, elles permettent de sortir le travail social du contexte clinique. On pratique une activité "normale", "ordinaire", plaisante, qui n'a rien à voir avec les activités de stimulation précoce en milieu contrôlé, ni avec l'aide sociale au sein de l'unité domestique. On est dehors, les barrières tombent et les portes s'ouvrent graduellement pour permettre la possibilité de faire des choses "comme tout le monde".

Ceci dit, la pratique de la pêche implique aussi une activité de support fort importante de la part des intervenants qui accompagnent les familles : l'écoute. C'est d'ailleurs l'élément principal, la recette magique pour que tout ceci fonctionne, pour que les gens apprennent à s'aider soi-même : l'écoute, active dans certains cas, passive dans d'autres. Mais avant tout l'écoute, sans jugement.

4. Conclusions et recommandations

L'examen des impacts observés montre que la pêche peut être davantage qu'une possible valeur utilitaire (attraper du poisson), une simple valeur hédonique aussi (plaisir émotionnel ou sensoriel de contempler un plan d'eau) ou une valeur ludique (un amusement en société). La pêche c'est tout ça, mais elle peut aussi avoir —comme dans le cas qui nous intéresse ici— une valeur curative.

Quand un enfant attrape un poisson et que sa mère le jette immédiatement aux poubelles, ce n'est pas sur le fait d'essayer de manger le poisson que doivent travailler les intervenants, c'est plutôt sur l'estime de soi et le fait de respecter l'enfant. D'un point de vue de santé publique, le besoin est bien plus grand qu'une question d'innocuité alimentaire (e.g. contaminants) ou de sécurité alimentaire (accès); il s'agit aussi d'intégrer à la pêche et à la consommation de poisson les notions de santé mentale et d'équilibre de la vie familiale.

Mais ce n'est pas si facile à faire. Il y a des difficultés à emmener les enfants ou les familles à la pêche. Les parents se méfient ou sont craintifs face au changement, et il faut les encourager pendant plusieurs semaines pour les faire sortir de leur quotidien. Deux principaux éléments sont apparus comme facilitants pour emmener les familles à la pêche : un support social intense et soutenu (encourager les gens à participer en famille); une certaine souplesse face aux besoins alimentaires et aux responsabilités familiales (s'assurer qu'ils ont quelque chose à manger et les aider à trouver la disponibilité nécessaire). Quant aux enfants, il est rapidement apparu qu'ils ont de la difficulté à vivre longtemps dans des activités trop encadrées. Ils ont besoin de changement, de bouger ("Quand ça fait longtemps que tu pêches, t'as rien à faire. C'est platte. —Ouain, pis on regardait le monde se baigner [à la piscine de la Promenade Bellerive], pis nous autres on n'avait pas nos costumes de bain...on aurait eu le goût de se baigner"). Il resterait donc à explorer comment rendre cette activité plus agréable à long terme pour les familles et pour les enfants afin de continuer à en maximiser les impacts.

Mais, est-ce vraiment là ce qui est le plus important? Est-ce que ça ne serait pas plutôt l'amorce de rapprochement parents/enfants facilité par la pratique de la pêche qu'il faudrait continuer à encourager? Est-ce que ça ne serait pas plutôt le travail de remise en confiance des enfants qu'il faudrait continuer par la pêche? Les activités entreprises ont démontré l'intérêt de la pratique de la pêche comme support aux interventions sociales. Il serait intéressant que celles-ci puissent se poursuivre.

Compte tenu de nos observations et de nos questions initiales, trois constatations principales s'imposent :

L'exposition aux contaminants environnementaux

- L'exposition des populations défavorisées aux contaminants présents dans le poisson de pêche récréative ne pose vraisemblablement pas problème du fait de la faible popularité de cette activité et de la faible consommation de poisson. Il est, par conséquent, peu pertinent d'entreprendre des recherches sur l'exposition aux contaminants auprès de ce groupe, lequel a déjà une image négative du fleuve et de ses ressources. Il est à souhaiter que certains groupes d'intérêt ne se servent pas de ces populations pour faire avancer leurs propres agendas environnementaux. En effet, il y a un problème éthique potentiel au niveau de la communication du risque auprès des populations défavorisées. Par exemple, quand est-il raisonnable et justifiable de suggérer une limitation de consommation de poisson à des gens qui ont des problèmes quotidiens à s'assurer une alimentation adéquate? Quels choix ces gens auraient-ils vraiment s'ils effectuaient réellement une pêche de subsistance? Les messages de santé risqueraient-ils d'empirer leur détresse?

- Néanmoins, comme l'accessibilité à l'information adéquate sur la consommation de poisson semble poser problème, il serait utile —à l'instar de ce qui a été fait à Saint-Laurent, Île d'Orléans— de placer une grande affiche à l'intention des pêcheurs de la Promenade Bellerive. Cette information pourrait contenir des informations sur l'identification des prises habituelles ainsi que les recommandations de consommation. L'accessibilité à l'information sur les

abords immédiats du fleuve, sur les lieux même de pêche pourrait permettre de limiter d'éventuels risques de consommation excessive de poisson de pêche sportive et pour faciliter l'éducation des éventuels pêcheurs à certains bénéfices de la consommation de poisson.

Les impacts santé

- La pêche procure des impacts positifs indéniables pour la santé des familles en difficulté, et ceux-ci sont davantage de nature psychosociale que physique.

- Bien que la pêche devrait être encouragée auprès de cette population, il faut des moyens particuliers pour la stimuler, notamment la présence d'intervenants permettant de faciliter la participation et d'assurer le suivi et la bonification des impacts positifs de la pêche.

La sécurité alimentaire

- La pêche au Saint-Laurent pourrait, théoriquement, constituer une contribution à la sécurité alimentaire à Montréal. Cependant, pour l'instant ce n'est pas uns solution viable compte tenu du fait que le temps et l'énergie nécessaires pour se procurer du poisson de même que le manque d'intérêt pour la consommation des prises constituent de barrières formidables à sa popularisation.

- Pour stimuler la consommation de poisson dans les milieux défavorisés, il faudrait premièrement organiser davantage d'activités permettant aux enfants et aux familles de s'initier à la pêche. Il faudrait aussi leur donner les accès nécessaires et les moyens matériels d'y participer, ainsi que prévoir des activités de formation sur la préparation du poisson.

5. La nécessaire continuité

La fin du présent projet a aussi été une source inattendue de leçons, la plus importante étant qu'il s'avère nécessaire de poursuivre les activités de pêche auprès des familles souffrant de précarité à Montréal. Cette poursuite est nécessaire non seulement en raison des impacts positifs sur les parents et les enfants, mais aussi pour les collaborateurs qui agissent en tant qu'intervenants auprès d'eux lors de l'organisation, du déroulement et du suivi des activités de pêche.

Pour certains collaborateurs qui provenaient du milieu et qui participaient activement au projet, le fait d'agir en tant qu'intervenants auprès des familles, les aidait beaucoup personnellement. Ils avaient un rôle valorisant et se vouaient bénévolement, corps et âme, à la tâche. Quand le projet s'est terminé, deux des collaborateurs ont fait des rechutes graves comme en témoigne Paul Vanier, l'intervenant principal et le coordonnateur du projet :

> "C'est des gens qu'on peut pas intégrer dans les manufactures. Y peuvent pas endurer ce 9 à 5 là. Tous ceux qui sont allés sur la Côte-Nord, par exemple, se sont plantés quand ils sont revenus en ville... Est-ce que ça veut dire que les effets de leur intégration dans un milieu de travail en nature est trop temporaire? Non! C'est parce que le milieu est trop fort! Si tu les mets dans une manufacture, c'est pareil : ils vont planter. Comment ça se fait que quand on les met dans la nature ça marche, pis ils sont heureux? Comment ça se fait que quand on les met en situation de devenir des intervenants ça marche, pis ils fonctionnent bien? C'est certain qu'il faut que ça continue, parce que ça marche!"

Certains des parents qui aidaient à la bonne marche des activités prenaient eux aussi leur rôle au sérieux. Ils ont eux aussi fait des rechutes lorsque la saison de pêche s'est terminée :

> "Quand on leur donne de quoi... c'est ça qui est dangereux, le fait de leur enlever après. C'est dur, t'es pogné... Beaucoup de parents qui ont participé au projet ont

piqué du nez après. Même les enfants ont péréclité au niveau de l'école. Donc, c'est important de tenir ça. On leur offre des choses normalisantes; ben, il faut les consolider. Y'ont toujours juste des petites choses qui leur sont offertes, des programmes de 10 semaines par exemple, pis ça donne rien. C'est trop court."

Vu le succès des interventions sociales auprès des participants à la pêche, l'organisme Les Enfants de l'espoir de Montréal compte bien poursuivre cette activité. Il est maintenant question de couvrir aussi la pêche sur glace afin d'étirer la saison de pêche. Pour ce faire, Paul Vanier a entrepris des démarches pour habiller des enfants pour l'hiver. Il a donc recherché des familles, a mobilisé plusieurs acteurs, a expliqué le projet et a organisé une série de rencontres. La Fondation Bleau-Lachapelle a accepté d'habiller 100 enfants de 7 à 13 ans afin qu'ils puissent être en mesure de pratiquer la pêche sur glace. Cette aide se chiffre à 20 000 $. Le magasin BL Sport à Montréal a aussi donné son appui aux activités en offrant des prix spéciaux pour l'achat d'équipement de pêche. Il ne reste plus maintenant qu'à trouver le support financier pour les intervenants et guides ainsi que pour couvrir les frais afférents tels que le transport et la préparation de nourriture.

6. Références

Battle, K.

1994 "Poverty: Myths, Misconceptions, and Half-Truths", in *The Political Economy of Social Welfare*, Toronto: University of Toronto Press, pp. 148-173.

Beeman, J., J. Panet-Raymond, S. Racine, J. Rheault et J. Rouffignat

1997 "Les groupes d'aide alimentaire pour les personnes défavorisées: lieux de sociabilité ou de gestion de la pauvreté?", *Cahiers de recherche sociologique*, 29: 43-58

Bibeau, G. et M. Perreault

1995 *Dérives montréalaises: À travers des itinéraires de toxicomanies dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve.* Montréal: Éditions du Boréal

Brelsford, T.

1992 *Subsistence Policy in Alaska: A Brief Timeline.* Fairbanks: University of Alaska at Fairbanks, ms.

Dewailly, É., J. Grondin et S. Gingras (éds.)

1999 *Enquête santé sur les usages et perceptions du Saint-Laurent.* Beauport: CR-CHUQ, Unité de recherche en santé publique

DSP Montréal-Centre

1996 *Étude sur la perception des risques pour la santé reliés à l'environnement auprès de la population du Montréal-Centre.* Montréal: RRSSS de Montréal-Centre, Direction de la santé publique, Santé au travail et environnementale

EPA

2000 *Human Health Evaluation Manual.* Washington (DC): Office of Solid Waste and Emergency Response, US Environmental Protection Agency.

Freeman, M.M.R.

1993 "The International Whaling Commission, Small-Type Whaling, and Coming to Terms with Subsistence", *Human Organization*, 52(3): 243-251

Gauthier, L. et G. Lajoie

2000 "Les soins aux enfants en difficulté dans un état d'insoutenable délabrement", *Le Devoir*, 4 août, p. A9

IWC

1981 *Report of the Ad Hoc Technical Committee Working Group on Development of Management Principles and Guidelines for Subsistence Catches of Whales by Indigenous (Aboriginal) Peoples.* The International Whaling Commission, IWC/33/14

Jacobs Starkey, L.

1994 "An Evaluation of Emergency Food Bags", *J. Can. Diet. Assoc.*, 55(4): 175-178

Jacobs Starkey, L., H.V. Kuhnlein et K. Gray-Donald

1998 "Food Bank Users: Sociodemographic and Nutritional Characteristics", *CMAJ-JAMC*, 158(9): 1143-1149

Japan

1994 *'Commercial' vs. 'Subsistence', 'Aboriginal' vs. 'Nonaboriginal', and the Concept of Sustainable Development in the Context of Japanese Coastal Fisheries Management.* Gouvernement du Japon
(http://luna.pos.to/whale/gen_abo_vs.html)

Johnson, B.L., H.E. Hicks et C.T. De Rosa

1998 "Key Environmental Human Health Issues in the Great Lakes and St. Lawrence River Basins", *Environmental Research*, 80(2): S2-S12

Kaufmann, J.-C.

1988 *La chaleur du foyer. Analyse du repli domestique*, Paris: Méridiens Klincksieck

Laberge, D., D. Morin et S. Roy

2001 "L'itinérance des femmes: Les effets convergents de transformations sociétales", in D. Laberge (éd.), *L'errance urbaine*, Sainte-Foy: Éditions MultiMondes, pp. 83-100

Laliberté, C. et R. LaRue

1999 "Pêche récréative et consommation de poisson", in Dewailly et al. (éds.), *Enquête santé sur les usages et perceptions du Saint-Laurent.* Beauport: CR-CHUQ, Unité de recherche en santé publique, pp. 87-127

Larue, R. et J. Grondin

1995 *Le Saint-Laurent: Les risques et bénéfices pour la santé. Analyse des groupes de discussion.* Sainte-Foy: Centre de santé publique de Québec.

LaRue, R., C. Laliberté et J. Grondin

1997 *Guide de consommation de pêche sportive en eau douce: Une évaluation.* Direction de la santé publique de la Montérégie et Centre de santé publique de Québec.

Lise X.

2000 "La pauvreté", *La Quête*, 22: 9

Moeran, B.

2000 "The Cultural Construction of Value, 'Subsistence', 'Commercial' and Other Terms in the Debate about Whaling", *Maritime Anthropological Studies*, 5(2): 1-15

Morel, M., S. Reyburn et F. Thérien

1997 *Pauvreté. Actions de santé publique.* Montréal: Direction de la santé publique de Montréal-Centre.

Otis, G.

2000 *Inuit Subsistence Rights Under the James Bay and Northern Quebec Agreement: A Legal Perspective on Food Security in Nunavik.* Sainte-Foy: Gétic, Collection Travaux de recherche, Université Laval

Palmer, L.

1998a "What Alaskans Need is a Better Understanding of Subsistence", *Peninsula Clarion* (http://www.outdoorsdirectory.com/magazine/palmer03.htm)

Palmer, L.

1998b "If Nobody is Against Subsistence, What's All the Fuss About?", *Peninsula Clarion* (http://www.outdoorsdirectory.com/magazine/palmer04.htm)

Pao, E.M., K.H. Fleming, P.A. Guenther et S.J. Mickle

2002 *Foods Commonly Eaten by Individuals: Amounts per Day and per Eating Occasion.* USDA, Human Nutrition Information Service. Home Economics Report No. 44

Paugam, S.

1991 *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté.* Paris: Quadrige/PUF.

Peters, E.J.

1999 "Native People and the Environment Regime in the James Bay and Northern Quebec Agreement", *Arctic*, 52(4): 395-410

Rapport Bouchard

1991 *Un Québec fou de ses enfants.* Rapport du Groupe de travail pour les jeunes (C. Bouchard, prés.), Québec: Ministère de la Santé et des Services sociaux

Rapport Lebon

1998 *État de la situation et recommandations au regard des listes d'attente en protection de la jeunesse et de l'accessibilité aux services à la jeunesse.* Rapport du Groupe d'experts en organisation clinique en matière de jeunesse (A. Lebon, prés.), Québec: Ministère de la Santé et des Services sociaux

Santé Québec

2000 *Enquête sociale et de santé 1998.* Québec: Institut de la statistique du Québec, Collection "La santé et le bien-être".

Statistique Canada

1995 *Enquête longitudinale nationale sur les enfants. Matériel de l'enquête pour la collecte des données de 1994-1995. Cycle 1.* Cat. # 95-01F, Ottawa: Statistique Canada

TDH

1995 *Preliminary Public Health Assessment, Alcoa (Point Comfort)/Lavaca Bay, Calhoun County, Texas,* Texas Department of Health.
(http://www.atsdr.cdc.gov/HAC/PHA/alcoa/alc_p2.html)

ZIP

1997 *Plan d'action et de réhabilitation écologique du secteur Est de Montréal du fleuve Saint-Laurent.* Montréal: Comité ZIP Est de Montréal. Saint-Laurent Vision 2000

7. Annexes

Annexe 1.

Questionnaire enquête quantitative

Vas-tu à la pêche des fois?

oui **non**

As-tu déjà pêché au fleuve Saint-Laurent?

oui **non**

As-tu mangé tes poissons?

oui **non**

Pourquoi?
o n'en a pas l'occasion (jamais, rarement)
o n'aime pas le poisson
o n'aime pas la pêche (mouches, man. vers ou poissons)
o n'a pas les moyens (canne à pêche, argent)
o n'a pas le temps
o ne sait pas où aller
o ne sait pas comment pêcher (technique compliquée)
o n'a pas de moyens de transport
o c'est trop pollué (saleté, usines, contaminants)
o préfère sortir de la ville (nature, tranquilité)

o autre_____

Si tu pouvais en avoir et si quelqu'un te disait que le poisson du fleuve Saint-Laurent est bon pour la santé, en mangerais-tu?

oui **ne sait pas** **non**

Pourquoi?
o ne croirait pas l'information
o ça dépend de qui viendrait le message
o trop pollué, se méfie de la qualité du fleuve
o n'aime pas le poisson

o autre_____

S'il y avait des accès proches et si quelqu'un te disait que le fleuve est assez propre pour s'y baigner, y irais-tu?

oui **ne sait pas** **non**

Pourquoi?
o ne croirait pas l'information
o ça dépend de qui viendrait le message
o trop pollué, se méfie de la qualité du fleuve
o n'aime pas se baigner

o autre_____

C'est quoi, pour toi, "bien manger"?

o manger à ma faim
o ne pas manquer de nourriture
o pouvoir manger les choses que j'aime
o avoir une alimentation variée
o manger des choses bonnes pour la santé

o autre_____

Combien d'enfants as-tu chez toi? _____

D'où viens-tu (lieu de naissance)? _____

Sexe o *homme* o *femme*

Âge o *-20 ans* o *21-30 ans* o *31-40 ans* o *41-50 ans* o *+51 ans*

Scolarité o *primaire* o *secondaire* o *cégep* o *université*

Annexe 2.

Questionnaire pré-activité

Introduction (confidentiel)

Saint-Laurent Vision 2000, un programme fédéral-provincial, a pour objectif de redonner l'usage du fleuve Saint-Laurent à la population. Au cours des dernières années, la qualité de l'eau et du poisson y ont été étudiés, et les données montrent qu'il n'y a pas de problèmes de santé à manger le poisson pêché au fleuve, à l'intérieur de certaines limites *(montrer le dépliant)*.

Le projet auquel vous participez, dirigé par les Directions de santé publique de Montréal et de Québec, vise à mesurer votre intérêt à pratiquer la pêche et à consommer le poisson du fleuve. Il vise aussi à déterminer, avec votre aide, les avantages et désavantages reliés à ces activités.

J'ai bien compris les objectifs de ce projet, et ai pu poser toutes les questions que je voulais.

Signature: _____

Date: _____

Données familiales

Père participant à l'activité de pêche

prénom: _____

âge: _____

scolarité: _____

groupe ethnique (si applicable): _____

Mère participant à l'activité de pêche

prénom: _____

âge: _____

scolarité: _____

groupe ethnique (si applicable): _____

Enfants participants à l'activité de pêche

prénom: _____

âge: _____

prénom: _____

âge: _____

prénom: _____

âge: _____

prénom: _____

âge: _____

prénom: _____

âge: _____

prénom: _____

âge: _____

Parmi les catégories suivantes, peux-tu estimer dans laquelle se classe le revenu de ton ménage?

_ $5,000 et moins
_ entre $5,000 et $10,000
_ entre $10,000 et $20,000
_ entre $20,000 et $30,000
_ entre $30,000 et $40,000
_ $40,000 et plus

Comment juges-tu ton quartier comme endroit pour élever des enfants? Est-il...
(lis la liste, une seule réponse)

_ excellent?
_ bon?
_ moyen?
_ mauvais?
_ très mauvais?
_ ne sait pas
_ refus

Pourquoi?
_____

_____

Au cours des derniers 6 mois, dans quelle mesure...*(nom de l'enfant)*...s'est-il bien entendu avec vous (ses parents)?

_ très bien, aucun problème
_ assez bien, presqu'aucun problème
_ passablement bien, des problèmes occasionnels
_ pas très bien, des problèmes fréquents
_ pas bien du tout, des problèmes constants
_ ne sait pas
_ refus

Au cours des derniers 6 mois, dans quelle mesure...*(nom de l'enfant)*...s'est-il bien entendu avec son (ses) frère(s)/sa (ses) sœur(s)?

__ très bien, aucun problème
__ assez bien, presqu'aucun problème
__ passablement bien, des problèmes occasionnels
__ pas très bien, des problèmes fréquents
__ pas bien du tout, des problèmes constants
__ ne sait pas
__ refus

À quelle fréquence t'arrive-t-il de faire des sports, des passe-temps ou des jeux avec...?

__ jamais
__ environ une fois par semaine ou moins
__ quelques fois par semaine
__ une ou deux fois par jour
__ plusieurs fois par jour
__ ne sait pas
__ refus

Quel type d'activité(s) faites-vous habituellement?_____

_____

_____

Est-il déjà arrivé à ton (tes) enfant(s) d'avoir faim parce que la famille était à court de nourriture ou n'avait plus d'argent pour en acheter?

__ oui
__ non
__ ne sait pas
__ refus

À quelle fréquence?

_ régulièrement, à la fin du mois
_ plus souvent qu'à la fin de chaque mois
_ certains mois
_ occasionnellement, mais pas régulièrement
_ ne sait pas
_ refus

Lorsque cela arrive, comment fais-tu pour le (les) nourrir?
(plusieurs réponses possibles)

_ le parent saute des repas ou mange moins
_ les enfants sautent des repas ou mangent moins
_ réduit la variété des aliments que la famille mange habituellement
_ demande l'aide de personnes apparentées
_ demande l'aide d'amis
_ demande l'aide d'un travailleur social ou d'un organisme gouvernemental
_ demande l'aide d'une banque alimentaire
_ fait appel à un programme d'alimentation à l'école
_ autre
_ ne sait pas
_ refus

Pratique de la pêche

As-tu déjà été à la pêche?

__ oui

__ non **Pourquoi?**

__ n'a pas eu l'occasion
__ ne connaît pas ça
__ n'aime pas le poisson
__ n'a pas les moyens ($)
__ n'a pas le temps
__ ne sait pas où aller
__ ne sait pas comment pêcher
__ n'aime pas la pêche
__ n'a pas de moyens de transport
__ pollution
__ autre_____

(passer à la section suivante)

Au cours des 3 dernières années, es-tu allé à la pêche?

__ oui

__ non **Qu'est-ce qui t'en a empêché?**

__ n'a pas eu l'occasion
__ n'aime pas le poisson
__ n'a pas les moyens ($)
__ n'a pas le temps
__ ne sait pas où aller
__ ne sait pas comment pêcher
__ n'aime pas la pêche
__ n'a pas de moyens de transport
__ pollution
__ autre_____

(passer à la section suivante)

Où vas-tu habituellement pêcher?

_____

_____

Quel est à peu près le nombre de fois où tu es allé pêcher au cours des trois dernières années?

_____

Consommation de poisson

Durant le dernier mois, combien de repas de poisson as-tu mangé?

_____

Au cours de la dernière année, combien de fois as-tu mangé des repas de poisson?

_____

Qu'est-ce qui t'empêche d'en manger davantage?

__ n'aime pas le poisson
__ n'a pas les moyens ($)
__ connais pas ça
__ n'a pas pu en avoir
__ n'est pas allé à la pêche
__ pour faire changement
__ est allergique
__ pollution
__ autre_____

(passer à la section suivante)

Quand tu manges du poisson, d'où provient-il?
(Si applicable, plus d'un choix possible)

Poisson de pêche sportive

__ don des amis ou de la famille
__ pêché par soi-même

Quelle est ton espèce de poisson de pêche sportive préférée?

_____

Autres sortes de poisson

__ acheté à la poissonnerie ou en épicerie
__ obtenu de la banque alimentaire ou de la cuisine collective

Quelle est ton espèce de poisson acheté préférée?

_____

Annexe 3.

Grilles d'entrevue

Groupes de discussion

Groupe de discussion (Enfants)

Introduction Qui on est (pourquoi cette activité)
Avis de tous est désiré
Pas de bonne/mauvaise réponse

Pêche Plaisir
Déplaisirs
Intention d'y retourner...avec qui (seules, amis, famille)?

Représentation du fleuve Pollué/propre
Parc/nature
Y allez-vous d'habitude? Faire quoi?

Activités avec parents Pêche?
Nature?
Loisirs/vacances?

Consommation de poisson Succès de pêche? consommation des prises?
En mangent-ils si donné?
Préférences alimentaires (aliment préféré, poisson?)

Sécurité alimentaire Vous arrive-t-il de manquer de nourriture?
Coping strategies?
Connaissent-ils des gens qui font la pêche de subsistance?
C'est quoi la pauvreté?

Fin Été idéal?
Activité de loisir idéale?
Faut-il continuer cette activité? Pourquoi? Qui en a besoin?

Groupe de discussion (Mères)

Introduction
Qui on est (avec Paul)
Avis de tous est désiré
Pas de bonne/mauvaise réponse
Enregistrement = pour rien perdre, pas tous à la fois

Pêche
Participation à l'activité
Plaisir
Déplaisirs
Ont-ils trouvé ça difficile la première fois?
Intention d'y retourner...avec qui (seules, amis, famille)? Prêt de matériel?

Représentation du fleuve
Pollué/propre
Parc/nature
Y vont-ils d'habitude? Accès? Faire quoi?

Pêche avec enfants
Est-ce la première fois?
Enfants ont-ils apprécié?
Comment ont-ils trouvé ça avec les enfants?

Consommation de poisson
Succès de pêche? consommation des prises?
Mangent-ils du poisson, goût, coût?
En mangent-ils si donné?

Sécurité alimentaire
Vous arrive-t-il de manquer de nourriture?
Pourquoi ne pas aller à la pêche?
Connaissent-ils des gens qui font la pêche de subsistance?

Communication du risque
Croient-ils le message santé?
Qui croire (médias, spécialistes ou Paul)?

Bénéfices santé de la pêche
Pour les enfants (estime de soi, activité saine)?
Pour eux (calme, tranquilité)?

Faut-il continuer cette activité? Pourquoi? Qui en a besoin?

Groupe de discussion (Pères)

Introduction Qui on est (avec Paul) et pourquoi (utilité de l'activité)
Avis de tous, pas de bonne/mauvaise réponse
Enregistrement pour ne rien perdre

Pêche participation à l'activité
Plaisirs/déplaisirs
Intention d'y retourner (avec qui)?
Pêche avec les enfants (est-ce la première fois)?
Enfants, ont-ils apprécié?
Pères, comment ont-ils trouvé ça avec les enfants?

Représentation/utilisation du fleuve Y vont-ils d'habitude (accès, faire quoi)?
Pollué/propre

Bénéfices santé de la pêche Pour les enfants (estime de soi, activité saine, calme)
Pour les pères (calme, tranquilité)

Consommation de poisson Succès de pêche (consommation des prises)?
Mangent-ils du poisson (goût, coût)?
En mangent-ils si donné (selon la source)?

Communication du risque Croient-ils le message santé?
Qui croire (Médias, experts, autorités, amis)

Sécurité alimentaire Manquent-ils de nourriture (e.g. mères et enfants)?
Pourquoi ne pas aller à la pêche?
Awareness d'une pêche de subsistance?
Caractéristiques différents de ces derniers?
Autonomie alimentaire....et les jardins urbains?

Annexe 4.

Grille d'entrevue

Intervenants

Guide de debriefing - intervenants

Pêche et consommation de poisson

Nom de l'intervenant: _____

Fonction: _____

Nom de l'intervieweur: _____

Date de l'entrevue: ___/___/2000
jour mois

Quel est le taux d'abandon à l'activité? À quoi sont dus ces abandons (insécurité, problèmes personnels, difficultés d'intégration...)?

Observes-tu des changements de comportement parmi les participants à l'activité de pêche (autonomie, partage, échange, compétences parentales...)?

Observes-tu des changements de représentation de soi ou des autres (estime de soi, communication, dynamique de groupe...) parmi les participants? Sur la foi de quoi mesures-tu ou déduis-tu ces changements?

Quel est l'impact général de cette activité sur les hommes? Et sur les femmes? Et les enfants? Regardons maintenant des dossiers personnels de façon plus spécifique pour que tu me donnes des exemples de changements observés.

À quel point les changements observés peuvent-ils être attribuables à la pratique de la pêche? Se peut-il que l'encadrement et le dépaysement soient les principaux facteurs de changement?

Quelles peurs ou réticences s'expriment habituellement autour des activités de pêche et de consommation de poisson?

Les gens reparlent-ils individuellement ou en groupe de ces expériences? En quelles occasions (lors d'entrevues ou d'activités communautaires...)?

Qu'est-ce que les gens retiennent généralement de l'activité de pêche? De la consommation de poisson? Qu'est-ce que les hommes en disent entre eux et aux autres? Et les femmes?

Peux-tu me parler de la place des loisirs parmi cette clientèle? Le plein air et la pêche sont-ils des activités de loisirs qu'ils connaissent? Ont-ils le moyen d'en profiter habituellement? Y a-t-il des éléments qui les empêchent présentement de pratiquer seuls cette activité?

Peux-tu me parler de la place du poisson dans l'alimentation habituelle des participants? Connaissent-ils ça? Ont-ils les moyens d'en acheter? D'après toi, l'alimentation des participants a-t-elle changée (ont-ils pris goût au poisson, par exemple)?

Annexe 5.

Description du contexte familial

Description du contexte familial des participants à l'activité

Afin de préserver leur anonymat, l'histoire sociale des familles qui ont participé au projet n'est pas présentée dans le présent document. Cependant, afin de donner une idée du contexte familial dans lequel vivent les participants, il est possible de synthétiser les données disponibles sur les familles en six grands types.

Famille-type 1

Les deux parents sont toxicomanes. La mère a fait de la prison et les enfants ont été placés pendant ce temps. Les enfants ont des problèmes de comportement.

La famille souffre d'isolement et ne fait aucunement confiance aux institutions, à l'establishment. La famille vit d'aide sociale.

Famille-type 2

Mère toxicomane vivant seule avec ses enfants. Elle fréquente un milieu criminalisé.

La mère vit d'aide sociale et ne fait aucunement confiance aux institutions, à l'establishment. Il s'agit d'un milieu familial dysfonctionnel, où se vit l'abandon et la violence. Les enfants sont suivis par la Direction de la protection de la jeunesse.

Famille-type 3

Père toxicomane et violent. Il vit seul. Ses enfants ont été placés sous la Loi de la protection de la jeunesse car le milieu familial est dysfonctionnel. Le père vit d'aide sociale et voit ses enfants régulièrement, mais sous supervision.

Famille-type 4

La mère est toxicomane et prostituée tandis que le père est toxicomane et violent. Les enfants sont issus de pères différents. Le couple vit d'aide sociale et le père travaille parfois à temps partiel (s'il n'est pas en prison).

Il s'agit d'un milieu dysfonctionnel. Lorsqu'ils consomment, les parents se battent devant les enfants et la police est régulièrement appelée à intervenir. Les enfants ont de grandes difficultés comportementales.

Famille-type 5

La mère est déficiente intellectuelle tandis que le père est toxicomane et violent. Les enfants vivent dans un milieu dysfonctionnel qui leur offre peu de stimulation. Ils sont placés sous la Loi de la protection de la jeunesse.

Les parents ont des antécédents familiaux marqués par la violence, les abus sexuels, l'alcoolisme, la toxicomanie et l'abandon. Le couple vit d'aide sociale.

Famille-type 6

Couple séparé qui a eu quelques enfants. La mère a eu d'autres enfants après leur divorce. Elle est violente et souffre de dépendance affective.

Le père, violent et toxicomane, est très peu présent dans la vie des enfants. Les deux parents vivent d'aide sociale.